

cyberpresse.ca

LA PRESSE



PHOTO
FIONA HANSON,
AP

LA REINE A 80 ANS UN ANNIVERSAIRE ROYAL

> PAS QUESTION D'ABDIQUER
> SON RÈGNE EN CHIFFRES
PAGES A2 ET A3

LE CANADIEN FACE À LA CAROLINE DES CHIFFRES ET DES ANALYSES

SPORTS
PAGES 4 À 7

CRISTOBAL HUET, « L'HOMME DE LA SITUATION »

— BOB GAINEY

SPORTS
PAGE 1

CRISTOBAL HUET



Mon clin d'oeil STÉPHANE LAPORTE
Le président Bush a remis à son homologue chinois plein de souvenirs de son voyage aux États-Unis faits en Chine.

SOMMAIRE

Astrologie du jour	Actuel 10
Bandes dessinées	ACTUEL 6
Bridge	AFFAIRES 10
Décès	AFFAIRES 12
Forum	A 14 et 15
Horaire télévision	ARTS 4
Loteries	A 10
Monde	A 12 et 13
Mots croisés	ACTUEL 6 et ACTUEL 10
Mots fléchés	ARTS 10
Mot mystère	ARTS 10
Observateur	AFFAIRES 12
Petites annonces	AFFAIRES 4 et AFFAIRES 12

Météo

Ensoleillé, maximum 19, minimum 6, plus de détails en page SPORTS 11



L-V 6 21924 98765 1

Discours du premier ministre à Montréal

HARPER FAIT L'APOLOGIE D'UN QUÉBEC «AUTONOME»

Le tout à l'intérieur d'un Canada «fort, uni, indépendant et libre»

NATHAËLLE MORISSETTE

Le premier ministre Stephen Harper propose aux Québécois un beau risque deuxième version, en entrouvrant la porte à d'éventuels amendements constitutionnels et en

s'engageant à encadrer le pouvoir fédéral de dépenser.

Ainsi, M. Harper veut sortir les Québécois du « piège de la polarisation » qui divise la province entre les centralisateurs et les souverainistes, en proposant sa propre vision

du fédéralisme. Il a promis de nouveau de régler la question du déséquilibre fiscal et de donner une voix forte au Québec sur la scène internationale.

> Voir HARPER en page A8

LA CHRONIQUE DE VINCENT MARISSAL

PAGE A8



PHOTO PRESSE CANADIENNE ©

Un membre de la communauté autochtone des Six-Nations brandit son drapeau, au sommet d'une barricade, à Caledonia.

Une crise autochtone secoue une petite ville ontarienne

MALORIE BEAUCHEMIN

Une petite ville du sud de l'Ontario est aux prises avec une crise autochtone qui n'est pas sans rappeler la crise d'Oka qui avait secoué le Québec en 1990.

Une opération policière visant à déloger des manifestants de la communauté des Six-Nations, qui occupent illégalement un terrain voué à un projet immobilier à Caledonia, à environ 25 km de Hamilton, s'est soldée par un échec, hier, alors que les autorités ont arrêté 16 protestataires.

Peu de temps après l'opération policière, des membres de la réserve, en plus grand nombre, ont refoulé les autorités et repris le contrôle du territoire contesté. En fin de soirée hier, les membres de la communauté autochtone étaient toujours nombreux à assiéger le projet immobilier appelé Douglas Creek Estates.

> Voir CRISE en page A11

Jean Brault se la coule douce en République dominicaine

En attente de sa sentence, il ne brise cependant pas les conditions de sa mise en liberté

TRISTAN PÉLOQUIN

L'ex-président de Groupaction, Jean Brault, profite du soleil avant de peut-être se retrouver à l'ombre. Toujours en attente de sa sentence, le célèbre homme d'affaires est en vacances depuis samedi dans un tout-inclus de Punta Cana, en Ré-

publique dominicaine, a appris La Presse.

M. Brault, un des témoins-vedettes de la commission Gomery, a plaidé coupable en mars à cinq chefs d'accusation de fraude totalisant 1,25 million. Sa sentence sera prononcée le 5 mai par le juge Fraser Martin, qui a accepté de le laisser en liberté

d'ici-là. Aucune des conditions de mise en liberté dictées par le magistrat n'empêche M. Brault de quitter le pays. Il doit toutefois aviser l'enquêteur de la GRC responsable de son dossier, Richard Huot, des dates de son départ et de son retour.

> Voir VACANCES en page A11

ENQUÊTE LA SITUATION DES ARBRES À MONTRÉAL

PAGES A6 ET A7



Cartes-voyages

Voyagez plus.
Économisez plus.
viarail.ca/cartesvoyages



ÉLISABETH II A 80 ANS

UNE REINE QUI REFUSE DE

La reine Élisabeth II fête aujourd'hui ses 80 ans aussi intimement que puisse le laisser supposer une petite boum au royaume du potin. Sacrée souveraine à 24 ans, elle règne sur la Grande-Bretagne depuis maintenant 54 ans — des années parfois douces, parfois horribles, souvent marquées par les scandales. Récit d'une vie bien remplie.

ISABELLE HACHEY

A 80 ans, Élisabeth II serait en droit de s'offrir une retraite dorée dans son château écossais de Balmoral, loin des cérémonies officielles et de la presse à scandale. Mais la reine n'a absolument pas l'intention d'abdiquer.

D'abord parce qu'elle refuse d'interrompre la succession naturelle, un fondement de la monarchie. Mais aussi parce que la solution de rechange n'est pas des plus brillantes.

Cette solution de rechange, c'est bien sûr le prince Charles, fils aîné de la reine et, à ce titre, héritier du trône, mais éternel

mal-aimé des Britanniques. Ces derniers n'en veulent pas comme souverain — du moins pas tout de suite. Pas moins de 57 % d'entre eux estiment qu'Élisabeth II doit régner jusqu'à sa mort, selon un sondage diffusé mardi par la chaîne de télé britannique ITV. Seulement 12 % souhaitent que la reine cède im-

médiatement sa place au prince de Galles.

Depuis longtemps, la presse britannique se délecte des relations froides, parfois carrément houleuses, qu'entretiennent la reine et son fils. Tout les sépare : la première a accédé au trône à 24 ans, alors que le second, déjà âgé de 57 ans, est en voie de devenir le tout premier vieillard couronné dans l'histoire de l'Angleterre. De plus, si Élisabeth II a toujours su tenir sa langue en toutes circonstances, le prince Charles s'est fait une spécialité de semer les polémiques à tous vents.

Pendant toutes ses années passées à l'ombre du trône, sans métier sinon celui d'héritier, Charles s'est cherché un rôle.

Il l'a trouvé en disséminant des points de vue tranchés sur divers sujets, tels que l'architecture moderne (affreuse, selon lui), les OGM (un fléau menaçant), la chasse à courre (une belle tradition), l'homéopathie (très efficace) ou les nanotechnologies (extrêmement dangereuses).

Depuis 54 ans, la reine remplit ses devoirs sans que les Britanniques ne puissent deviner son opinion personnelle.

UN RÈGNE EN CHIFFRES

> Élisabeth II est née le 21 avril, mais les célébrations officielles de son anniversaire ont traditionnellement lieu en juin, pour des raisons de météo.

> Elle a été la première monarque britannique à mettre le pied en Chine, en 1986.

> Elle a posé pour 139 portraits officiels.

> Elle parle très bien le français.

> Elle a appris à conduire en 1945.

> Elle a envoyé son premier courriel en 1976 d'une base militaire.

> Son premier site Internet a été lancé en 1997.

> Environ 1,1 million de personnes ont été invitées à ses garden-parties.

> Durant son règne, la reine a reçu plus de 3 millions de lettres.

> Elle a également envoyé quelque 100 000 télégrammes à des centenaires et plus de 280 000 à des couples célébrant leurs noces de diamant (60 ans).

> Elle a présidé 540 cérémonies de remise de récompenses et organisé 91 banquets d'État.

> Elle est la patronne de plus de 620 organisations et associations caritatives.

> Elle a envoyé 37 500 cartes de Noël durant son règne, et distribué 78 000 Christmas puddings à son personnel.

> Elle possède, officiellement du moins, tous les esturgeons, baleines et dauphins qui pourraient nager dans les eaux territoriales britanniques, en vertu d'une loi de 1324.

> Elle a possédé plus de 30 chiens corgis.

> Elle a reçu des cadeaux parfois étonnants durant ses voyages, dont des jaguars et des paresseux du Brésil (confiés au zoo de Londres), deux castors du Canada, une boîte de coquilles d'escargot ou encore 7 kg de crevettes...



Juin 1953. Élisabeth II vient d'être couronnée et la famille royale salue la foule du balcon du palais de Buckingham. Sur cette photo, on aperçoit entre autres le prince Charles, à droite de la reine.

PHOTO ARCHIVES AP

Un sens du pouvoir...

LOUISE LEDUC

Sous le règne d'Élisabeth se sont succédé 10 premiers ministres qui ont tous dû prêter l'oreille à ses conseils. Elle a visité 129 pays, rencontré les plus grands de ce monde. Potiche ou femme du monde, la reine Élisabeth ?

De l'actuel premier ministre Tony Blair, qui a salué son « sens absolu du devoir », à l'ex-pre-

avant de la voir verser sa première larme en public ? Ce ne sont pourtant pas les occasions qui ont manqué, notamment au cours de 1992, cette *annus horribilis* qui vit le mariage du prince Charles et de la princesse Diana éclater publiquement.

Reine inattendue

Elle n'était pas destinée à être reine. L'abdication de son oncle

ne mère avait lancé : *Mes filles ne partiront pas sans moi. Je ne partirai pas sans mon mari. Quant au roi, il ne partira jamais.* »

C'est ainsi qu'Élisabeth resta au palais de Buckingham, bombardé de toutes parts, « où l'on geait, où l'on ne pouvait pas mettre plus d'un pouce d'eau dans la baignoire », poursuit M. Massicotte.

Le souvenir de cette abnégation totale a aidé la monarchie anglaise à se maintenir, mais il y a plus : il y a surtout ce parcours presque sans faute d'une reine discrète au possible. « Connaissez-vous beaucoup de personnes qui ont passé leur vie sous les flashes et qui ont fait si peu de faux pas ? » demande Louis Massicotte.

Il y eut bien sûr sa froide réaction à l'annonce de la mort de la princesse Diana, puis les critiques face aux coûts éhontés que suppose le faste d'une monarchie.

N'empêche, « la reine a su prendre les virages qui s'imposaient. Elle a su abandonner le yacht *Britannia* quand il est apparu à tous qu'il coûtait trop cher. Elle a accepté de payer des impôts pour donner l'exemple », note le journaliste Marc Laurendeau, devenu un observateur assidu de la monarchie au fil de ses lectures pour ses revues de presse matinales à Radio-Canada.

« Elle n'exprime jamais son opinion, c'est ce qui fait sa force », a relevé ces derniers jours

ROLEX

OYSTER PERPETUAL DATEJUST
OR JAUNE



Disponible chez :

CHÂTEAU D'IVOIRE

JOAILLIERS

2020 RUE DE LA MONTAGNE, MONTRÉAL : (514) 845-4651

ÉLISABETH II A 80 ANS

PENSER À LA RETRAITE

Son fils, au contraire, est persuadé d'être « un dissident qui travaille contre le consensus dominant », selon son ancien secrétaire particulier, Mark Bolland. Le prince écrit sans relâche au premier ministre Tony Blair et aux membres du cabinet. Pour être bien sûr de se faire comprendre, il souligne certaines phrases et les ponctue de points d'exclamation. Dans les couloirs du parlement de Westminster, on appelle ses lettres des « araignées noires ».

Il faut dire que les croisades du prince sont rarement prises au sérieux en Grande-Bretagne.

L'héritier du trône n'échappe pas à ses propres contradictions. « Peut-on être un dissident quand on est à ce point membre de l'establishment que seule

Seulement 12 % des Britanniques souhaitent que la reine cède immédiatement sa place au prince de Galles.

une vieille dame se trouve entre vous et la tête de celui-ci ? » s'est ainsi demandé le philosophe Julian Baggini dans les pages du quotidien *The Guardian*.

Reste qu'aux yeux des Britanniques, le plus grand handicap du prince n'est pas son manque de réserve, mais bien sa femme, Camilla Parker-Bowles, mar-

quée au fer rouge pour avoir été la « méchante maîtresse » qui a tant fait souffrir la princesse Diana.

Cette dernière a péri dans un

terrible accident de voiture, en 1997.

Un an après son mariage — précédé d'un long purgatoire —, et malgré une importante campagne de relations publiques, Camilla ne réussit toujours pas à se faire accepter des Britanniques comme leur future souveraine ; 57 % d'entre eux estiment qu'elle ne devrait jamais être sacrée reine et ce, même après le couronnement de son époux.

Élisabeth II reste de loin la préférée des Britanniques au sein de la famille royale (26 %),

loin devant Charles (4 %) et Camilla (1 %). En fait, après la reine, c'est le prince William qui récolte le plus d'opinions favorables (21 %). Or, malgré une rumeur persistante, le fils aîné de Charles a fort peu de chances de devenir calife à la place du calife. Parce que cela contreviendrait au principe de la monarchie héréditaire, l'idée de sauter une génération n'a jamais été très populaire au palais de Buckingham.

Tôt ou tard, les Britanniques seront donc gouvernés par le roi Charles. Ils espèrent seulement que ce soit le plus tard possible.



PHOTO ARCHIVES AP

Le princesse Élisabeth, en 1949.



PHOTO FIONA HANSON, AFP

La reine a choisi un ensemble bleu pour visiter les bureaux de la BBC, hier.

absolu!

Robert Lacey, historien britannique.

« Quand on est le symbole de l'unité nationale, mieux vaut ne pas trop se commettre, renchérit Louis Massicotte. La reine Élisabeth a toujours bien su éviter les grandes déclarations à l'emporte-pièce, tout en s'informant de près des affaires de l'État. Chaque semaine, les premiers ministres britanniques doivent la rencontrer pour la tenir au courant des derniers développements. Et l'un de ses anciens premiers ministres, Harold Wilson, a déjà dit que l'on avait intérêt à être bien au fait de ses dossiers avant de se présenter devant elle. »

Hier, Margaret Thatcher disait tout pareil. « Quiconque croirait que ces réunions étaient de pures formalités se tromperait lourdement. La reine connaît parfaitement les sujets d'actualité et dispose d'une immense expérience. »

Reine téflon par excellence, Élisabeth a survécu aux divorces de trois de ses enfants. Son plus grand malheur aura peut-être été de vivre à l'époque de la presse à sensations qui amplifie tout. Après tout, la famille royale a toujours réputation depuis fort longtemps, rappelle M. Massicotte. « George IV était allé jusqu'à se disputer publiquement avec sa femme sur le parvis du parlement, Guillaume IV était un grossier personnage, Édouard VII trompait son épouse... »

Avec AFP



PHOTO ALASTAIR GRANT, ARCHIVES AP

Depuis son couronnement, Élisabeth II a vu défilé 10 premiers ministres britanniques. Elle a visité 129 pays et distribué 78 000 Christmas puddings aux employés du palais de Buckingham. Elle célèbre aujourd'hui son 80^e anniversaire.



PHOTO ARCHIVES AP



PHOTO ALASTAIR GRANT, ARCHIVES AP

Le prince Charles, héritier du trône britannique, n'est pas très populaire auprès de ses futurs sujets. À peine 12 % d'entre eux souhaitent que la reine lui cède la place dès aujourd'hui. Le peuple reproche notamment au prince son divorce d'avec Diana Spencer, qu'il avait épousée en 1981, puis son union avec Camilla Parker Bowles, l'an dernier. Cette dernière est d'ailleurs encore moins populaire que le prince : 57 % des Britanniques estiment qu'elle ne devrait

Des octogénaires de toutes sortes

LOUISE LEDUC

Mercredi, la reine Élisabeth a reçu au palais de Buckingham 99 octogénaires nés comme elle le 26 avril 1926.

En toute irrévérence, certains médias ont relevé que deux octogénaires célèbres ne faisaient pas partie de la fête.

Au Canada, le *National Post* a rappelé que Hugh Hefner, fondateur de *Playboy*, a à peine 12 petits jours de moins que la reine Élisabeth. Et non, il n'a pas reçu de carton d'invitation.

En Angleterre, un journaliste coquin de la BBC, John Humphreys, a dit en plein visage à la reine que « c'est un peu vache de ne pas inviter Fidel Castro au palais puisque lui aussi fête ses 80 ans ».

Il paraîtrait que la reine n'a pas retenu l'idée.

Un vœu : le soleil

Pour son anniversaire, Élisabeth II n'a émis qu'un seul souhait : que la journée « soit jolie et ensoleillée ».

Après une matinée au château de Windsor, elle a en effet prévu de parcourir à pied peu après midi les rues de la petite ville à l'ouest de Londres, pour y saluer ses sujets pendant 45 minutes. Des milliers de personnes y sont attendues, et pour leur donner la chance d'apercevoir leur souveraine, la longueur initialement prévue du parcours a été triplée. Sur le coup de midi également, 41 coups de canon seront tirés de Hyde Park à Londres, pour marquer les 80 ans de celle qui est aussi reine de 15 autres États du Commonwealth, dont le Canada.

Avec AFP



ÉLISABETH II

La reine devrait-elle se retirer ? Répondez à notre question du jour sur www.cyberpresse.ca

Revivez en photos les grands moments du règne de la reine Élisabeth II sur www.cyberpresse.ca

ACTUALITÉS

Disparition mystérieuse d'un adolescent

Francis Albert-Cloutier, 17 ans, de Saint-Marc-sur-Richelieu, a disparu il y a cinq jours

NICOLAS BÉRUBÉ

Des dizaines de bénévoles ont fouillé chaque mètre carré d'une forêt boueuse et quasi impraticable hier en Montérégie à la recherche d'un adolescent disparu en pleine nuit voilà cinq jours.

Après le passage de l'hélicoptère de la Sûreté du Québec et d'un maître-chien en début de semaine, c'est maintenant un travail de ratissage méticuleux qui a été entrepris pour tenter de retrouver Francis Albert-Cloutier, 17 ans, résidant de la petite ville de Saint-Marc-sur-Richelieu. « Nous fouillons derrière chaque souche, dans chaque fossé ou dans chaque cache de chasseur que nous croisons sur notre chemin », indique Ronald McInnis, porte-parole de la Sûreté du Québec.

L'adolescent a été vu pour la dernière fois peu avant minuit samedi alors qu'il quittait une cabane à sucre pour se rendre à une fête dans une ville voisine. Le jeune homme, qui était seul à bord de sa voiture, ne s'est jamais rendu à destination.

Dimanche, un passant a retrouvé son véhicule embourbé dans un sentier difficilement praticable, au milieu d'un bois, loin de toute habitation. La voiture contenait les effets personnels du jeune homme, mais ce dernier était introuvable.

L'endroit où la voiture a été retrouvée est situé à moins de 30 minutes de marche de la maison familiale de Francis Albert-Cloutier. Sa mère, Patricia Albert, croit qu'il aurait pu revenir à pied s'il avait eu un pépin. « Je ne comprends pas pourquoi son auto était là. Ce n'était pas sur son chemin », a-t-elle dit hier, ébranlée par la fatigue et le stress des derniers jours.

Son fils, dit-elle, n'est pas dépressif, impulsif ou du type à faire une fugue. « Il étudie la semaine et travaille comme un fou la fin de semaine. C'est quelqu'un de très occupé, avec une vie remplie. C'est un gars poli, gentil. Son rêve est d'étudier pour être avocat. »

Plus nerveux

Ces derniers temps, M^{me} Albert a senti son fils Francis plus nerveux



PHOTO ANDRÉ PICHETTE. LA PRESSE

Bénévoles et policiers de la Sûreté du Québec ont ratissé hier une forêt boueuse en Montérégie pour tenter de retrouver Francis Albert-Cloutier.

qu'à l'accoutumée. Il y a une semaine, elle est rentrée chez elle pour trouver la porte d'entrée bloquée de l'intérieur par une pile de bûches. La porte du garage était également impossible à ouvrir, retenue par des planches de contreplaqué.

Quelques jours plus tôt, dit-elle, son fils avait eu une altercation avec un élève de l'école secondaire Polybel, à Beloeil,

qu'il fréquentait depuis peu.

« Un jeune lui a ordonné de regarder par terre en sa présence. Francis n'a pas obéi et il a reçu un coup de poing. Le lendemain, nous sommes allés porter plainte à la police, mais Francis s'est par la suite ravisé et a retiré sa plainte pour ne pas envenimer les choses. »

M^{me} Albert dit ne pas savoir s'il y a un lien entre cet événement et la

disparition de son fils. La Sûreté du Québec a ouvert une enquête et a déjà rencontré plusieurs témoins.

Les policiers ne savaient pas hier soir si les recherches allaient reprendre ce matin. « Chaque soir, nous faisons un bilan et nous avisons en conséquence. Nous étudions toutes les possibilités », affirme le porte-parole Ronald McInnis. Toute information sur Francis Albert-Cloutier

peut être communiquée sans frais au 514-310-4141.

M^{me} Albert garde espoir de revoir son fils sain et sauf. « Francis a déjà lavé des autos à 5 \$ de l'heure pour se payer un scooter. Il est toujours debout à 7h du matin. Il m'a déjà dit qu'il ne voulait pas vieillir, que 17 ans était l'âge idéal selon lui », confie-t-elle, entre deux sanglots.

Cavalia

DE RETOUR À LA DEMANDE GÉNÉRALE

« TOUT SIMPLEMENT STUPÉFIANT ! »
The Houston Press

DU 4 AU 28 MAI

SOUS LE GRAND CHAPITEAU BLANC

CENTROPOLIS

Autoroute 15, coin St-Martin, Laval

WWW.CAVALIA.NET

1-866-999-8111

LA PRESSE

Une cigarette... vitaminée

HUGO MEUNIER

Une solution de vitamines, de minéraux et d'antioxydants : voilà le cocktail santé retrouvé dans Vitacig, la toute nouvelle marque de cigarettes dite « vitaminée » qui vient d'apparaître sur les tablettes de nos détaillants.

« Vitacig ne laisse pas d'odeurs désagréables de tabac ou de mauvaise haleine. Prenez des vitamines tout en fumant une cigarette douce ayant le même goût que les cigarettes traditionnelles », peut-on lire sur la publicité du nouveau produit.

Distribuée par Vita-C Tobacco inc, une compagnie lavalloise, la cigarette vitaminée se serait d'ailleurs déjà frayé un chemin dans des centaines de dépanneurs de la province.

Les Vitacig sont vendues le même prix que les marques traditionnelles. Les Vitacig, offertes en long format seulement, présentent sensiblement la même quantité d'émissions toxiques, de goudron et de nicotine que la plupart des autres cigarettes.

La différence réside apparemment dans l'ajout au tabac, durant la fabrication, d'une solution de vitamines, de minéraux et d'antioxydants.

L'inventeur du mélange, Roger Ouellette, refuse de révéler tous les détails de sa potion magique. Joint hier, l'inventeur de 64 ans explique que c'est avant tout un concours de circonstances qui a conduit à sa création.

« J'ai inventé ça pour venir en aide à mon épouse qui fume depuis l'âge de 14 ans. Plusieurs m'ont ensuite encouragé à breveter le produit », a raconté ce non-fumeur.

Les cigarettes de M. Ouellette sont toujours en instance de brevet, ce qui lui donne un sursis avant que la recette de son tabac vitaminé ne devienne publique.

Roger Ouellette ne prétend pas vendre un produit santé. « C'est moins nocif, point à la ligne », a-t-il tranché.

L'inventeur explique avoir conçu sa cigarette pour venir en aide à ceux qui sont incapables de se débarrasser de leur dépendance au tabac. « L'utilisateur prend des vitamines A-B-C-D-E en fumant, en plus des minéraux comme le calcium et le potassium et des antioxydants », a assuré le père de Vitacig.

Sans vouloir entrer dans les détails, M. Ouellette a brièvement énuméré les étapes de fabrication de sa cigarette. « Les feuilles de tabac sont trempées dans des jus naturels (antioxydants), avant d'être saupoudrées de vitamines et minéraux. »

De son côté, Santé Canada a indiqué que la cigarette vitaminée de M. Ouellette est la première du genre à se retrouver sur les tablettes au pays. « On est préoccupé par le message de ces paquets-là. Toutes les cigarettes, celles-là compris, sont mauvaises pour la santé », a précisé Renée Bergeron, porte-parole de l'agence fédérale.

Pourquoi les ex-fumeurs craquent

MATHIEU PERREault

Un chercheur de l'Institut neurologique de Montréal vient de découvrir pourquoi les ex-fumeurs ont facilement des rechutes en voyant d'autres personnes fumer. À l'aide de scans du cerveau d'ex-fumeurs, il a découvert les zones responsables des rechutes.

« Voir quelqu'un fumer est l'une des causes les plus importantes de rechute », explique Alain Dagher, l'auteur de l'étude publiée dans la revue *Neuropsychopharmacology*. « C'est probablement pour cette raison que l'interdiction de fumer dans les lieux publics s'est accompagnée d'une réduction du nombre de fumeurs. »

Le Dr Dagher a pris des images du cerveau de deux groupes d'ex-fumeurs : un à qui on avait permis de fumer juste après l'expérience, et un autre qui devait attendre quatre heures avant de fumer. Les participants voyaient des vidéos de fumeurs.

Les vidéos ont activé des régions très primitives du cerveau. « Ce sont les mêmes régions qui induisent la sensation de faim quand les animaux voient de la nourriture, ou qui induit le désir sexuel chez les mâles quand ils voient une femelle en chaleur, dit le neurolo-

gue. Ce sont des comportements très importants pour la survie de l'individu. Les mêmes régions du cerveau jouent un rôle dans la dépendance aux drogues. »

Ces régions primitives peuvent être contrôlées par le cortex préfrontal, la zone la plus évoluée du cerveau. « Cette zone fonctionne moins bien sous le stress ou l'influence de l'alcool. C'est pour cette raison qu'on dit : *Je suis trop énervé, je n'arrive plus à penser*. Les fumeurs qui sont habitués à prendre une cigarette quand ils boivent sont particulièrement à risque. Leur cortex préfrontal est affecté. En plus, le risque de rechute est très élevé quand on se trouve dans un environnement où on est habitué à fumer. »

Même les effets du sevrage — maux de tête, anxiété — ne sont pas d'aussi puissants facteurs de rechute que la compagnie d'autres fumeurs. « La preuve, c'est que 80 % des gens qui prennent des timbres de nicotine pour arrêter de fumer ne réussissent pas. »

Le Dr Dagher veut maintenant étudier de plus près les effets du stress sur le cortex préfrontal des ex-fumeurs qui regardent des vidéos de fumeurs. Ses cobayes devront faire un test mathématique compliqué avant de regarder la vidéo.



YVES BOISVERT

Éloge du hockey moumoune

Voici venu le temps béni des Séries. Le moment où, selon la formule consacrée, on sépare les hommes des enfants.

Le reste de l'année, il est extrêmement difficile de séparer l'homme de l'enfant parmi les 700 joueurs de la Ligue nationale. Après tout, on joue au hockey.

Tandis que dans les séries, mesdames et messieurs, on voit tout de suite qui est un homme. C'est celui qui « provoque les choses ». Celui qui « applique des mises en échec robustes ». Celui qui « fait payer l'adversaire ».

Voilà, enfin, l'homme, tel que l'identifie immanquablement le commentateur de hockey: le guerrier primaire qui terrorise le joueur de talent.

Si le guerrier est un bon p'tit gars de chez nous, qu'il soit de Sault-Sainte-Marie pour les gens de Toronto ou de Val-d'Or pour ceux de Montréal, et si la victime est un autre de ces « Européens avec une visière qui ne connaissent pas la valeur d'une Coupe Stanley », alors, vraiment, vous êtes en face d'un homme, un vrai !

Aucun autre sport sérieux n'encourage l'anéantissement physique des athlètes de talent, le ralentissement des plus rapides et la punition physique des meilleurs.

Je ne parle même pas des bagarres, absurdité suprême. S'il est interdit aux boxeurs de jouer au hockey pendant un combat de

boxe, expliquez-moi pourquoi on peut se battre dans un match de hockey.

Allez, allez, j'attends une explication...

Bon, vous voyez bien. Ça n'a pas de sens.

D'accord, certains sports professionnels reconnus tolèrent une forme de violence nécessaire, notamment les combats de coqs, qu'inexplicablement, dans le pays du hockey, on a criminalisés. Le Code criminel, en effet (art. 447), stipule qu'un agent de la paix qui

Libérons les mentalités des ornières archaïques du hockey de nos grands-pères, du hockey guerrier d'avant-guerre !

« trouve des coqs dans une arène pour les combats de coqs » doit s'emparer de l'arène et la faire détruire. Il est également interdit de faire souffrir un animal « volontairement et sans nécessité ».

Deux poids, deux mesures. Mais je ne veux pas parler des bagarres, c'est beaucoup trop facile d'être contre.

Je veux parler des « mises en échec parfaitement légales » qui séparent non seulement les hommes des enfants, mais également l'homme de ses épaules et de ses genoux.

Cet hiver, Erik Cole, un des meilleurs joueurs des Hurricanes

de la Caroline, a été vicieusement plaqué par derrière sur une baie vitrée par un sombre imbécile. Cole a eu quelques vertèbres fracturées. Il n'est toujours pas revenu jouer. Le coupable a été suspendu pour trois parties.

Quelques jours plus tard, j'entends quelques-uns de nos experts à CKAC qui reviennent sur l'événement. « Non mais qu'est-ce que c'est que cette tendance dans la Ligue nationale... » commence le premier. Je m'attends à ce qu'il parle de ces mises en

pour faire avancer la société, ce matin, le chroniqueur prend tous les risques et déclare la supériorité philosophique du hockey féminin, totalement exempt de « mises en échec viriles qui sont le point tournant de la rencontre » et autres fadaïses de restes d'entraîneurs convertis en commentateurs.

Parfaitement, mesdames et messieurs. Au risque de passer pour moumoune, au risque d'être tourné en ridicule dans la section des Sports de son propre journal, où il compte quand même quelques camarades avec qui il entretient des liens cordiaux, le chroniqueur dit : ça va faire.

Libérons les mentalités des ornières archaïques du hockey de nos grands-pères, du hockey guerrier d'avant-guerre !

Nous avons eu, pour la première fois depuis 100 ans, un état de droit sur les patinoires de la Ligue nationale ; c'est-à-dire une application à peu près correcte des règlements, du début à la fin de la partie par les juges du hockey, les arbitres. Qui sont les gagnants ? Les Gionta de ce monde. Qui sont les perdants ? Les bagarreurs, bien sûr, mais aussi un Todd Bertuzzi, qui hier encore était une idole du hockey canadien.

Et pourtant, on en a entendu critiquer ces nouveaux arbitres

qui « volent le show », dès le début de la saison, et pas seulement Don Cherry ! Oui, oui, ici aussi, ça rouspétait à gauche et à droite, avouez M. Bergeron, vous les trouviez pête-sec, nos nouveaux arbitres !

Je dis qu'il faut aller un ou trois pas plus loin : il faut rendre illégales plusieurs formes d'agression qui passent présentement pour des mises en échec correctes.

Je dis qu'on a commencé à les voir patiner comme jamais cette année ; je dis qu'il faut continuer le mouvement de libération du plus beau sport au monde, pour qu'il montre encore mieux ce qu'il a de plus beau : la vitesse, l'habileté, l'intelligence dans la fabrication des jeux, l'imagination.

Je sais que je suis minoritaire chez les connaisseurs et les « vrais amateurs ». Mais il est des jours où le chroniqueur sent le besoin de sortir du placard. Oui, mesdames et messieurs, aujourd'hui le chroniqueur l'avoue, il aime le hockey où l'on se frôle plus que celui où l'on s'assomme.

Mais le chroniqueur s'assume : il aime le hockey moumoune.

COURRIEL

Pour joindre notre chroniqueur : yves.boisvert@lapresse.ca

Mulroney suggère un virage vert à Harper

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA – Brian Mulroney invite l'actuel premier ministre Stephen Harper à prendre un virage vert en faisant de la lutte contre les changements climatiques l'une de ses priorités absolues au cours de son mandat.

Élu le premier ministre le plus « écolo » de l'histoire du pays par les principaux groupes environnementaux, M. Mulroney a poliment averti hier soir M. Harper qu'ignorer ce problème aura à long terme des conséquences désastreuses pour l'humanité presque aussi importantes encore qu'une guerre nucléaire mondiale.

M. Mulroney, qui conseille discrètement M. Harper sur une foule de questions depuis trois ans, dont le Québec et les relations canado-américaines, a livré ce message au nouveau premier ministre à l'occasion d'une réception organisée par le magazine *Corporate Knights* pour souligner la contribution du gouvernement conservateur qu'il a dirigé de 1984 à 1993 à la cause environnementale.

Politique nébuleuse

Ce message arrive à point nommé pour le gouvernement Harper dont la politique environnementale demeure nébuleuse à ce jour. Des groupes environnementaux montent régulièrement aux barricades à Ottawa parce que les conservateurs jugent les objectifs de réduction des gaz à effet de serre fixés par le protocole de Kyoto irréalistes. Le gouvernement Harper, qui a déjà aboli certains programmes de lutte contre les changements climatiques parce qu'il les jugeait inefficaces, promet de déposer un plan « made in Canada » à l'automne.

« Le défi le plus important auquel est confrontée la planète aujourd'hui est le réchauffement climatique. Des scientifiques réunis à Toronto ont déjà déclaré en 1988 en des termes on ne peut plus clairs que l'humanité mène des expériences perverses et non contrôlées dont les conséquences ultimes seront presque aussi graves qu'une guerre nucléaire mondiale », a lancé l'ancien premier ministre.

Si les changements climatiques en cours ne sont pas stoppés, le réchauffement de la planète sera irréversible, a ajouté M. Mulroney. À son auditoire composé de M. Harper, du premier ministre du Québec Jean Charest, qui était ministre de l'Environnement dans son gouvernement, d'environnementalistes, de gens d'affaires et de ministres conservateurs, M. Mulroney a soutenu que les preuves existent que les changements climatiques sont réels. L'ouragan dévastateur *Katrina* qui a frappé le sud des États-Unis l'an dernier en est un exemple frappant.

« Les printemps arrivent plus tôt. Les étés sont beaucoup plus chauds. Les hivers sont plus doux. En Arctique, la calotte polaire fond. L'ours polaire, symbole par excellence du Nord canadien, risque de devenir

bientôt une espèce en voie de disparition », a lancé l'ancien premier ministre sur un ton grave.

Le processus importe peu

Au sujet du protocole de Kyoto, M. Mulroney a soutenu que le processus importe peu. Ce sont les résultats qui comptent. Il a toutefois affirmé que cet accord n'est pas une panacée compte tenu de l'urgence de pays énergivores comme la Chine et l'Inde, dont les émissions de gaz à effet de serre grimpent déjà en flèche.

« Quand il y a une volonté politique, les solutions surgissent », a dit celui qui a négocié un accord sur les pluies acides avec les États-Unis en 1991, a signé un protocole international à Montréal pour la protection de la couche d'ozone en 1987, a doté du Canada de son premier Plan vert et qui est crédité d'avoir mis tout son poids politique pour sauver le fameux Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992, un sommet qui a mené à la signature du protocole de Kyoto en 1997.

M. Mulroney, qui était manifestement heureux de l'hommage qui lui a été rendu hier soir après avoir été vilipendé par ses adversaires pendant des années, s'est même permis d'offrir une piste de solution en trois étapes à Stephen Harper. Le Canada doit d'abord devenir un modèle de lutte contre les gaz à effet de serre dans le monde en réduisant ses propres émissions. Ensuite, le gouvernement fédéral doit s'assurer de mettre à contribution les entreprises canadiennes pour développer des technologies propres. À ce moment-là, et seulement à ce moment-là, le Canada pourra convaincre les États-Unis de faire sa part dans la lutte contre les changements climatiques. Selon lui, il n'existe pas de solution durable sans le concours des États-Unis.

M. Mulroney a indiqué que c'est la route qu'il a empruntée pour convaincre les États-Unis de signer un accord sur les pluies acides. Le Canada a d'abord fait le ménage chez lui en réduisant les émissions de pluies acides de 50 % de la concurrence des entreprises canadiennes avant d'inviter son plus important voisin à en faire autant.

« Ce n'est pas en tant que la morale aux Américains sur leur bilan au chapitre des émissions de gaz à effet de serre que nous allons réussir, particulièrement quand notre propre bilan est presque deux fois pire que celui des États-Unis », a dit M. Mulroney.

Il a ainsi décoché une flèche à l'endroit de l'ancien premier ministre Paul Martin, qui a irrité les États-Unis durant la campagne électorale en les accusant de ne pas avoir de conscience morale en refusant de signer le protocole de Kyoto. En vertu du protocole de Kyoto, le Canada doit réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 6 % par rapport à 1990. Or, les émissions ont augmenté de 24 % au cours des dernières années, alors qu'elles ont crû de 13 % aux États-Unis.



PHOTO JONAHAN HAYWARD, CP

Les premiers ministres canadien et québécois Stephen Harper (au centre) et Jean Charest (à droite) ont assisté hier à une réception soulignant la contribution du gouvernement de Brian Mulroney (à gauche) à la cause de l'environnement.

IMPORTANTE VENTE AUX ENCHÈRES

EXPOSITION
Les samedi et dimanche 22 et 23 avril, de 10 h à 17 h
VENTE AUX ENCHÈRES
Le dimanche 23 avril à 13 h et
du lundi 24 au jeudi 27 avril à 19 h
(chaque soir)



Suzor-Coté



2,65 cts
Diamants



2,39 cts
Diamant



7,43 cts
Saphir

OUVERT AU PUBLIC, TOUS SONT INVITÉS!



John Little



A. Y. Jackson



Robert Pilot



M. Tanobe



M.-A. Fortin

GRANDES AUBAINES



Rolex



Satsuma



Lampes en vitrail



Superbes meubles



Pavillon de jardin en fer forgé; fontaines et statues de bronze



Rolls-Royce Silver Spur 1989

5500, rue Paré



www.empireauctions.com



(514) 737-6586

LES ARBRES À MONTRÉAL

Un arbre mature peut fournir à quatre personnes leur ration quotidienne d'oxygène

POLITIQUE DE L'ARBRE DE MONTRÉAL: SE DONNER UNE VILLE PLUS VERTE

- CHAQUE ARRONDISSEMENT ADOPTE UN PLAN ARBORICOLE D'ICI 2010
- RECENSE SES ARBRES D'ICI 2008
- LÉGIFÈRE SUR L'ABATTAGE DES ARBRES PRIVÉS
- CRÉATION D'UN PROGRAMME DE PROTECTION ET D'ENTRETIEN DES ARBRES
- TRANSPLANTER LES ARBRES QUAND C'EST POSSIBLE
- FINIES LES COUPES ABUSIVES LORS D'UN PROJET IMMOBILIER!
- PRIVILÉGIER LA BIODIVERSITÉ

Un arbre moyen absorbe 2,5 kg de carbone par année

AUX ARBRES,

Si Montréal n'a adopté sa première Politique de l'arbre que l'an dernier, les administrations, les citoyens et le secteur privé réalisent plus que jamais qu'un arbre est un nécessaire compagnon de vie. À la veille du jour de la Terre, *La Presse* a fait le tour des municipalités de l'île pour faire le point sur la plantation d'arbres.



ÉRIC CLÉMENT

En cette veille du jour de la Terre 2006, « l'arbre d'or » est remis au Sud-Ouest. Cet arrondissement est le territoire de l'île de Montréal où l'administration a planté le plus d'arbres en 2005, soit près d'un millier, alors que les villes de Montréal-Ouest et Montréal-Est n'en ont pas planté un seul!

La Politique de l'arbre que Montréal a adoptée l'an dernier est donc interprétée différemment

d'un endroit à un autre de l'île. Tout dépend en fait de la taille et de l'urbanisation de la ville ou de l'arrondissement. Mais *La Presse* a constaté que le souci écologique est de plus en plus une valeur partagée dans l'île.

D'ailleurs, la population d'arbres

Et ce n'est pas fini! Le maire Gérald Tremblay a promis, lors de sa dernière campagne électorale, de planter 10 000 arbres durant son second mandat. Cette année, 2500 le seront par la ville-centre, promet Helen Fotopoulos: « Six cents arbres sur le

Saint-Joseph », a dit la responsable des parcs et espaces verts à *La Presse*.

De plus, selon leurs prévisions, les 19 arrondissements planteront au total 5500 arbres cette année (par rapport à 5000 en 2005) alors que 3250 arbres ont été abattus l'an dernier pour diverses raisons (arbres morts, malades, dangereux ou gênants).

Si les citoyens plantent des arbres, on ne sait pas combien. En 2005, Saint-Laurent a remis 500 arbres aux citoyens. Westmount en a distribué 74. Ville-Marie investit cette année 25 000 \$ pour planter dans Sainte-Marie 200 arbres sur des terrains privés.

En juin, l'éco-quartier de Villaray

La population d'arbres croît à Montréal. Si en 1960, il y avait 120 000 arbres « publics », le chiffre est passé à 422 000 en 1990 et 675 000 en 2006.

croît à Montréal. Si en 1960, il y avait 120 000 arbres « publics » à Montréal, le chiffre est passé à 422 000 en 1990 et 675 000 en 2006, selon la Ville de Montréal.

mont Royal, 600 dans Saint-Michel, 800 à Pointe-aux-Prairies et 500 ailleurs, dans Côte-des-Neiges, au centre-ville, à l'échangeur Des Pins et sur le boulevard

PLANTATION D'ARBRES DANS LES ARRONDISSEMENTS ET LES MUNICIPALITÉS DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

	2005			2003 Arbres plantés	2004 Arbres plantés	2006 Prévisions de plantations
	Arbres plantés	Arbres abattus	Bilan			
1 Sud-Ouest	960	471	+389	842	558	450-500
2 Pierrefonds-Roxboro	708	552	+156	380	587	n.d.
3 Rosemont	630	182	+448	346	490	500
4 Ville-Marie	481	245	+236	553	530	621
5 LaSalle	450	50	+400	100	150	500
6 Villaray-Saint-Michel-Parc-Extension	432	129	+303	324	375	1000
7 Plateau	403	215	+188	282	322	300
8 Mercier	357	200	+157	n.d.	250	300
9 Ahuntsic	354	629	-275	370	370	330
10 RDP	285	10	+275	405	426	470
11 Verdun	221	40	+181	150	859	210
CDN-NDG	218	239	-21	208	366	300-375
Westmount	192	9	+183	184	206	n.d.
Beaconsfield	175	214	-39	95	103	75-100
Saint-Laurent	160	80	+80	47	98	110
Lachine	149	109	+40	130	147	150
Dorval	130	79	+51	150	146	100
Mont-Royal	123	93	+30	93	79	n.d.
Montréal-Nord	122	80	+42	120	172	n.d.
Anjou	102	38	+64	209	206	75-100
Pointe-Claire	100	180	-80	200	100	n.d.
Saint-Léonard	90	56	+34	220	141	110
Outremont	88	92	-4	93	81	111
Côte-Saint-Luc	88	330	-242	54	272	271
Sainte-Anne-de-Bellevue	70	12	+58	30	3	0
Hampstead	60	15	+45	60	60	40-50
Dollard-des-Ormeaux	45	98	-53	164	0	30
Île Bizard-Ste-Geneviève	32	24	+8	110	51	75
Baie-d'Urfé	15	6	+9	15	15	25
Montréal-Ouest	0	25	-25	0	100	100
TOTAL	7240	4502	+2638	5934	7263	+ de 6000

n.d. : donnée non fournie

LAPRESSEAFFAIRES.COM

Abonnez-vous au site de nouvelles financières et économiques le plus consulté au Québec... **C'EST GRATUIT**

Quantième Annuel
de Patek Philippe



Exclusif chez:

PATEK PHILIPPE
GENÈVE
Fondez votre
propre tradition.

KAUFMANN de SUISSE
BIJOUX ET MONTRES • DEPUIS 1954

2195 RUE CRESCENT, (près de Sherbrooke), (514) 848-0595
MONTREAL

www.kaufmannsuisse.ca

3398799

NOUVEAUX CENTRES HOSPITALIERS UNIVERSITAIRES

78 %

des membres du Collège des médecins formés à Montréal l'ont été à l'UdeM ;

81 %

des membres de l'Ordre des dentistes formés à Montréal l'ont été à l'UdeM ;

83 %

des bacheliers de l'Ordre des infirmières formés à Montréal l'ont été à l'UdeM ;

100 %

des pharmaciens formés à Montréal l'ont été à l'UdeM.

Alors, pourquoi donc offrir au CHUM seulement **50 %** des lits et des milliards ?

LES ARBRES À MONTRÉAL

MONTRÉAL

1960	1990	2006
120 000	422 000	675 000
ARBRES PUBLICS	ARBRES PUBLICS	ARBRES PUBLICS

ESSENCES LES PLUS COURANTES À MONTRÉAL
ÉRABLE ARGENTÉ, ÉRABLE DE NORVÈGE, MICOCOULIER, ORME, TILLEUL, FRÈNE ET FÉVIER.

ESSENCES LES PLUS EN VOGUE
MARRONNIER, CHICOT, NOYER, CHÊNE ROUGE, LILAS JAPONAIS, PRUCHE, GINGKO BILOBA, POMMETIER, PRUNUS, AMÉLANCHIER...

Un arbre près d'une maison peut réduire de 30% les besoins en climatisation

En secteur résidentiel, un arbre augmente la valeur d'une maison de 18%

Depuis 10 ans, les bénévoles des Amis de la montagne ont planté 6000 arbres dans le parc du Mont-Royal.

CITROYENS !

donnera de 700 à 800 pins, érables, bouleaux et noyers : un beau cadeau car un arbre, c'est cher ! Chaque nouvel arbre coûte plus de 1000 \$ les quatre années suivant sa plantation, un investissement nécessaire car une grande partie des arbres de l'île datent des années 60 et doivent être renouvelés. Le verglas de 1998, des maladies et les blessures causées notamment par le déneigement ont décimé la population arboricole.

« Si la Ville veut atteindre son objectif de 10 000 arbres, elle doit convaincre les citoyens de planter sur leurs terrains car il y a une limite à la faire sur la voie publique, dit Robert Perrault, directeur du Conseil régional de l'environnement. Il faut des ruelles vertes et d'autres initiatives. Il y a de

grandes pelouses, au coin de la rue d'Iberville et de l'avenue du Mont-Royal Est, où l'on pourrait planter des arbres. »

Selon M. Perrault, il faut aussi préserver les bois situés en périphérie du parc du Mont-Royal, qui ne sont pas protégés. « L'agrandissement du stade Percival-Molson par McGill entraînerait la perte d'un bois, dit-il. Ce n'est pas acceptable. »

Règlements sur l'abattage

Certains arrondissements légifèrent en faveur des arbres. Connaissant un boom immobilier, Pierrefonds oblige les promoteurs à planter un arbre pour chaque nouvelle propriété. Aussi, ces trois dernières années, ils ont dépensé près d'un demi-million et

planté 1200 arbres, soit 350 de plus que l'arrondissement. Mais le groupe Coalition Verte estime que l'étalement urbain dans Pierrefonds menace des écoterritoires.

À LaSalle, on n'autorise pas plus

encore des citoyens qui n'aiment pas les arbres et disent que ça nuit à leur ensoleillement », dit-il.

« Il y a maintenant une volonté populaire de planter des arbres et d'aimer la nature, dit toutefois

Chaque nouvel arbre coûte plus de 1000 \$ les quatre années suivant sa plantation, un investissement nécessaire car une grande partie des arbres de l'île datent des années 60.

de 50 arbres abattus par an et quand on en abat un, on en plante un. Ce n'est pas le cas dans Ahuntsic. François Chaput, agent technique en arboriculture de l'arrondissement, le regrette. « Il y a

Sylvie Guilbault, directrice des Amis de la montagne. On le voit avec la corvée du mont Royal. La montagne est plus propre qu'avant. » Le 7 mai, les Amis de la montagne planteront 500 arbres

le jour de la corvée, événement qui sert aussi à faire un suivi sur l'état de santé de la forêt.

Car s'il faut planter des arbres, il faut aussi les entretenir et diversifier les plantations. « On essaie d'éviter les arbres qui causent des problèmes aux infrastructures ou cassent facilement, comme les saules ou les peupliers, dit Yvon Pagé, horticulteur à Verdun. Dans les rues, on favorise le pommier, le lilas japonais ou le gingko biloba, plus résistants. Et puis, en favorisant la biodiversité, on évite les effets dévastateurs des maladies. »

COURRIEL

Pour joindre notre journaliste : eric.clement@lapresse.ca



PHOTO PIERRE CÔTÉ, ARCHIVES LA PRESSE

La population d'arbres croît à Montréal. En 1960, on y dénombrait 120 000 arbres « publics »; en 2006, il y en avait 675 000.

LES GRANDES FORÊTS MENACÉES DANS L'ÎLE

Il reste encore des forêts qui risquent d'être rasées pour la construction de maisons, d'industries ou de routes à Montréal. Elles ne bénéficient d'aucune protection juridique. Montréal ne protège que 3 % de son territoire, ce qui la place au dernier rang des grandes villes du continent.

Forêt de Senneville

Montréal (Pierrefonds, L'Île-Bizard-Sainte-Genève), Senneville, Sainte-Anne-de-Bellevue.

Sur 300 hectares, elle comprend des peuplements forestiers rares qui pourraient être désignés comme écosystèmes forestiers exceptionnels, plusieurs milieux humides et abrite une grande variété d'espèces d'oiseaux forestiers et plusieurs espèces floristiques rares.

Forêt de l'Anse à l'Orme

Montréal (Pierrefonds, L'Île-Bizard-Sainte-Genève), Beaconsfield, Baie d'Urfé, Sainte-Anne-de-Bellevue, Senneville.

Autour de la seule rivière intérieure de l'île de Montréal, cinq milieux naturels, dont les bois Angell et les bois de Sainte-Anne-de-Bellevue. Comprend un écosystème forestier désigné exceptionnel. Plusieurs espèces végétales rares et trois espèces animales à statut précaire.

Ruisseau de Montigny

Montréal (Anjou, Rivière-des-Prairies, Pointe-aux-Trembles), Montréal-Est. Le long d'une coulée qui forme la seule cascade de l'île, des frênes accueillent de nombreux oiseaux. Cet espace naturel non protégé pourrait disparaître avec le prolongement de l'autoroute 25.

Pas facile de reboiser la balafre du sommet Outremont

CHARLES CÔTÉ

Le mont Royal a trois sommets : le sommet Mont-Royal proprement dit, où est plantée la croix, le sommet Westmount, coiffé d'un bois, et le sommet Outremont.

Des trois sommets, c'est celui d'Outremont qui est le plus mal-aimé. Il appartient en bonne partie à l'Université de Montréal. Le reste est partagé entre les deux cimetières, Notre-Dame-des-Neiges et Mont-Royal.

On y trouve de beaux exemples de deux types de forêts : la chênaie rouge et l'érablière.

« Le sommet Outremont est un endroit extraordinaire, dit Sylvie

Guilbault, des Amis de la montagne. C'est l'endroit où les enjeux sont les plus intéressants et importants pour la montagne. C'est un milieu à préserver en priorité qui se retrouve dans la cour arrière de trois institutions. Alors il a été un peu malmené. »

Entre autres signes de cette négligence du passé, l'ancienne pente de ski de l'Université de Montréal qui traverse la colline de bas en haut comme une balafre.

Depuis 2002, l'Université a planté environ 100 arbres par année sur ce terrain. L'effort va se continuer cette année avec une nouvelle plantation de 300 arbres.

Mais, comme l'ont constaté les biologistes de l'Institut de recherche en biologie végétale, seules des espèces sans grande valeur écologique réussissent à s'implanter sur la pente de ski. La situation est encore pire dans la zone occupée par un ancien tremplin à ski, ajouté en 1959. « Avec des sols instables, pauvres et généralement issus de remblais, l'établissement du couvert herbacé est difficile et se compose entièrement d'espèces introduites. » En d'autres mots, une bonne partie du sommet Outremont est envahie par les mauvaises herbes.

Cela n'empêche pas l'Université de Montréal d'affirmer qu'elle

privilegie la conservation et le rétablissement de cet espace naturel unique, où on trouve des chênes de plus de 150 ans. « Au fil des ans, on a eu beaucoup d'offres de promoteurs pour remettre en fonction le centre de ski, dit Jacques Gravel, vice-recteur adjoint à l'administration de l'U de M. Les promoteurs disaient qu'il n'y a pratiquement aucun autre endroit dans le monde où on pourrait prendre le métro pour aller faire du ski. Mais on a toujours fermé la porte. »

Il précise qu'une entente-cadre signée avec la Ville en 1995 stipule que la pente de ski doit être reboisée.

Il reste que la zone d'une dizai-

ne d'hectares est relativement à l'abandon. À l'aide de photos aériennes et de mesures sur le terrain, les biologistes ont constaté qu'elle était sillonnée par plus de cinq kilomètres de sentiers. Ils proposent de fermer les sentiers secondaires et d'officialiser les principaux, afin de limiter le piétinement et l'érosion.

Une belle idée qui a peu de chances de se retrouver dans la liste des priorités de l'université. « Des projets sur le campus, on en a pour 180 millions de dollars, dit Louis Mathieu, directeur des grands projets à l'UdeM. Mais nos budgets sont tellement loin de nos besoins, on fait ce qu'on peut. Si les biologistes font ces recherches-là, il faut maintenant formuler un projet et l'inscrire dans les priorités. Par rapport à un toit qui coule sur la tête des étudiants ou des marches d'escalier dangereuses, par exemple. On serait très heureux qu'un généreux donateur se présente pour financer l'aménagement de ces sentiers ! »



VINCENT MARISSAL

Harper et le Québec, prise 2

On a dit souvent depuis l'arrivée au pouvoir des conservateurs que Stephen Harper prépare déjà la prochaine campagne dans l'espoir de remporter une majorité. Ce n'est pas tout à fait exact. En fait, il n'a jamais arrêté de faire campagne, et les trois premiers mois au pouvoir n'auront été que le prolongement d'une campagne qui durera encore longtemps.

Pour son premier grand discours au Québec depuis son élection, hier midi devant la chambre de commerce de Montréal, M. Harper a repris là où il avait laissé à Québec avant les élections lors de son fameux discours d'ouverture. Il en a remis, entrouvrant la porte (certains diront la boîte de Pandore) d'une réforme constitutionnelle pour, notamment, encadrer le pouvoir fédéral de dépenser. Chose certaine, il a promis qu'« aucune proposition ne sera présentée au cabinet fédéral si elle ne respecte pas la division des pouvoirs entre les gouvernements fédéral et provinciaux ».

Cela peut sembler être des paroles en l'air, mais comme Stephen Harper nous a habitués depuis trois mois à nous dire ce qu'il fera et à faire ce qu'il dit, faudrait prendre cette déclaration au sérieux. Vous pouvez être certain, en tout cas, que tous les journalistes politiques du Canada ont noté cette citation en caractères gras dans leur calepin et qu'ils ne se priveront pas de la ressortir à la première intrusion

fédérale dans les plates-bandes provinciales.

Il y a des choses comme ça que les politiciens ne devraient peut-être pas dire, question de se garder un peu de marge de manoeuvre, mais Stephen Harper a décidé de tout miser sur le Québec et sur son « fédéralisme d'ouverture ».

Les libéraux vont se féliciter d'avoir choisi décembre pour élire leur nouveau chef parce qu'au rythme où va Stephen Harper, il aurait pu nous replonger en élections dès l'automne prochain. Heureusement pour les libéraux (et pour nous), il devrait toutefois attendre que l'opposition officielle ait un nouveau chef.

Tout ce que fait M. Harper en ce moment n'a qu'un but : mettre la table pour les élections et piquer les partis de l'opposition. Il durcit la loi sur le financement des partis politiques, cela embête les libéraux ; il parle de fédéralisme d'ouverture et de déséquilibre fiscal, cela ennuie le Bloc québécois ; il promet d'envoyer 1200 \$ aux parents pour chacun de leurs enfants, cela coince l'opposition ; il parle de faire le ménage, cela rappelle le scandale des commandites des libéraux.

Par moments, Stephen Harper en fait même trop. À l'entendre, hier, on pouvait croire que le Canada est un pays corrompu qui a été dirigé au cours des 13 dernières années par des escrocs et des incompetents qui ont dilapidé des milliards en pur gaspillage et dans des affaires scandaleuses.

C'est un peu fort, tout de même, pour un nouveau premier ministre qui tire sa confortable marge de manoeuvre financière des surplus laissés par la gestion du régime précédent.

« Entre les mains des Canadiens, cet argent aurait permis aux parents d'acheter des vêtements et des fournitures scolaires pour leurs enfants », a lancé M. Harper devant une salle comble du Palais des congrès. En campagne électorale, ce genre de

M. Harper ne fait pas dans les nuances quand vient le temps de pourfendre ses adversaires et il profite à plein ces temps-ci de leur désorganisation.

discours passe plutôt bien, mais dans la bouche d'un premier ministre, trois mois après la campagne, ça fait un peu cheapo-populo.

D'autant plus qu'il ne faut pas exagérer. Pour mémoire, rappelons les chiffres du scandale des commandites : un programme de 250 millions dont 100 millions en commissions, dont environ 20 millions détournés. Ce n'est pas beau, mais ce n'est quand même pas la Colombie.

Quant au financement des partis politiques, il faut rappeler que les conservateurs n'ont jamais levé le nez sur les dons des entreprises ou des riches donateurs, et Stephen Harper lui-même en a

grandement bénéficié dans ses deux courses à la direction, à l'Alliance canadienne en 2002 puis au nouveau Parti conservateur en 2004.

Mais M. Harper ne fait pas dans les nuances quand vient le temps de pourfendre ses adversaires et il profite à plein ces temps-ci de leur désorganisation. Hier, dans son discours d'une trentaine de minutes, il a mentionné 10 fois le Bloc québécois et neuf fois les libéraux.

À la table d'honneur, M. Harper était entouré de ses ministres québécois, du ministre libéral Benoît Pelletier et même de Mario Dumont, le chef de l'ADQ. Mais aucun représentant du PQ ni personne associé au mouvement souverainiste. « On n'a pas cherché à en inviter, M. Harper veut travailler avec des fédéralistes », a résumé un collaborateur.

Et Mario Dumont, il est fédéraliste ? « En tout cas, il a déclaré qu'il ne veut pas d'un autre référendum, ça nous suffit », ajoute ce collaborateur. (Y aurait-il un rapprochement en vue entre M. Dumont et les conservateurs ? Cela se discute du moins dans l'entourage de M. Harper).

Curieux animal politique, tout de même, ce Stephen Harper, qui joue la main tendue au Québec, mais se montre intransigeant envers les souverainistes. Qui montre un côté très relax à la population, mais qui est prêt à bulldozer l'opposition. Qui a, à la fois, l'opiniâtreté d'un taureau et le flegme d'un cheval de trait.

Les Canadiens semblent aimer, si on se fie aux sondages. La plupart des gens d'affaires rencontrés hier midi ne savent trop quoi penser du nouveau premier ministre, certains ont des doutes sur ses politiques, notamment en matière de garde d'enfants, mais ils apprécient tous sa détermination.

Est-ce la lune de miel ? Toujours est-il qu'on lui a vite pardonné David Emerson et Michael Fortier. On ne lui a pas reproché très fort d'avoir baissé les bras devant Washington qui veut imposer le passeport à la frontière. On s'est peu scandalisé de sa spectaculaire volte-face sur les prix de l'essence.

N'empêche, on a hâte de voir M. Harper sortir des sentiers bien balisés de ses fameuses cinq priorités. On a hâte de le voir gérer une vraie crise. Bref, on a hâte de le voir gouverner, pas seulement le voir faire campagne.

COURRIEL

Pour joindre notre chroniqueur : vincent.marissal@lapresse.ca



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE ©

Invité par la chambre de commerce de Montréal, le premier ministre Stephen Harper a parlé hier devant une salle comble au Palais des congrès.

Pied de nez du Canada à la Biélorussie

L'avion du président est contraint de refaire le plein aux États-Unis

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA – Le gouvernement Harper a fait un pied de nez au régime autoritaire de Biélorussie hier en refusant d'accorder à l'avion du premier ministre biélorusse Sjarhieï Sidorski l'autorisation de refaire le plein en sol canadien.

Les autorités biélorusses ont donc été contraintes de demander aux États-Unis le droit de faire escale à Boston avant de se rendre à leur destination finale, Cuba, a appris *La Presse* hier.

Au départ, l'avion du premier ministre Sidorski devait faire escale à Gander, à Terre-Neuve, mais le gouvernement canadien a communiqué sa décision au régime de Biélorussie moins de cinq heures avant le départ de l'appareil. Ce refus de dernière minute a provoqué l'ire des autorités biélorusses.

Avec ce geste, le gouvernement Harper a voulu signifier à sa manière sa réprobation au sujet de la violation des droits de l'homme par le régime autoritaire du président Alexandre Loukachenko, notamment l'emprisonnement du collaborateur de *La Presse*, Frédéric Lavoie, pendant 15 jours à Minsk.

M. Lavoie a été arrêté alors qu'il couvrait des manifestations qui dénonçaient la réélection du président dans la confusion la plus totale

lors des élections législatives le mois dernier.

« Le gouvernement a pris cette décision en tenant compte de la situation des droits de l'homme, et en particulier la façon dont le régime a agi envers un des Canadiens de passage là-bas », a-t-on expliqué hier sous le couvert de l'anonymat.

En vertu de la convention de Chicago sur l'aviation civile internationale, le Canada n'a nullement l'obligation d'accorder le droit d'atterrir à des avions appartenant à des gouvernements étrangers. « C'est un privilège et nous avons décidé de ne pas l'accorder aux autorités biélorusses en raison de la situation qui prévaut dans ce pays », a-t-on fait valoir.

À l'ambassade de la Biélorussie au Canada, on digérait mal cette décision du gouvernement Harper. Jointe par *La Presse*, hier, Ilona Yurevich, porte-parole de l'ambassade, a rejeté les reproches du gouvernement canadien au sujet du respect des droits de l'homme.

« C'est la version du gouvernement du Canada. Il y a des règles internationales. L'Islande n'a eu aucune objection en ce qui concerne l'atterrissage de la délégation officielle avec le premier ministre en tête. (...) Jusqu'au dernier moment, nous n'avons pas eu de réponse du Canada. On nous l'a refusé (cinq heures avant le départ). Heureusement, les collègues de votre grand

voisin, Big Brother, ont autorisé l'atterrissage de l'avion à Boston », a affirmé M^{me} Yurevich.

Le premier ministre Sjarhieï Sidorski est finalement arrivé à La Havane hier pour une visite officielle de trois jours.

Les États-Unis ont autorisé l'atterrissage de l'avion du premier ministre sur leur sol même s'ils avaient rejeté les résultats des élections présidentielles et apporté leur soutien à la demande de l'opposition biélorusse d'un nouveau scrutin. « Les États-Unis n'acceptent pas les résultats de ces élections. La campagne électorale s'est déroulée dans un climat de peur avec notamment des arrestations, des violences et des fraudes », avait déclaré un porte-parole de la Maison-Blanche le 20 mars.

La réélection de Loukachenko avait aussi suscité la réprobation de l'Union européenne, de l'OSCE et de l'OTAN. Seule la Russie avait jugé ces résultats légitimes.

Depuis les élections présidentielles, remportées par Alexandre Loukachenko avec 83 % des voix, la communauté internationale a intensifié les pressions sur le régime au pouvoir à Minsk.

À la fin de 2002, le président Loukachenko avait déjà été interdit de séjour en Europe et aux États-Unis en raison de son autoritarisme et des violations des droits de l'homme par son pays.

Harper fait l'apologie d'un Québec autonome

HARPER

suite de la page A1

De plus, le chef conservateur s'est également engagé pour la première fois à encadrer le pouvoir fédéral de dépenser, une autre revendication traditionnelle du Québec.

M. Harper a profité hier d'une allocution prononcée devant la chambre de commerce de Montréal métropolitain — son premier discours dans la métropole depuis qu'il a pris le pouvoir — pour expliquer sa vision du fédéralisme d'ouverture. « Aucune proposition ne sera présentée au cabinet fédéral si elle ne respecte pas la division des pouvoirs entre les gouvernements fédéral et provinciaux », a déclaré le premier ministre devant quelque 2000 personnes réunies au Palais des congrès.

Assurant qu'il n'avait pas l'intention de suivre les traces du gouvernement précédent, M. Harper a donc insisté sur l'importance de respecter les compétences des provinces. « Le fédéralisme d'ouverture, c'est tirer parti de l'expérience et de l'expertise que les provinces peuvent apporter au dialogue national. »

Un Québec fort

Le premier ministre a également assuré que le Québec doit avoir une place de choix au sein de son nouveau fédéralisme. Conscient que certaines provinces puissent jalouser le traitement accordé au Québec, il a tenu à souligner que sa vision « ne vise pas à créer des chouchous ».

« Nous sommes prêts à amorcer une nouvelle ère pour aller de l'avant, dans un Canada fort, uni, indépendant et libre et avec un Québec confiant, autonome, solidaire et fier », a-t-il mentionné.

Dans cette optique, M. Harper se présente comme une option pour les électeurs qui ont trop longtemps été tiraillés entre libéraux et bloquistes. « La vérité est que la plupart des Québécois ne veulent ni du point de vue libéral sur le fédéralisme ni de celui du Bloc sur l'indépendance, estime-t-il. Ils ont eu 40 ans pour choisir l'un ou l'autre et ils ne le feront pas. »

Le premier ministre a également profité de l'occasion pour écorcher le Bloc au passage en déclarant que le parti souverainiste aura du mal à se tailler une place à l'intérieur de la nouvelle vision du fédéralisme proposée par les conservateurs.

Il s'est aussi attaqué à Joe Volpe et à Michael Ignatieff, deux candidats à la course à la direction du Parti libéral du Canada. « Pour eux, la simple pensée de faire jouer un rôle au Québec à

l'UNESCO est une menace à l'existence même du Canada », a-t-il lancé.

Un discours applaudi

Le discours prononcé par le chef conservateur était doux aux oreilles du ministre des Affaires intergouvernementales, Benoît Pelletier, et du chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont.

M. Pelletier s'est notamment réjoui d'entendre Stephen Harper réitérer son intention de régler la question du déséquilibre fiscal dans les plus brefs délais. « Sur la base des principes mêmes, nous ne pouvons qu'être favorables à ces idées-là parce que ce sont celles que nous défendons depuis un certain nombre d'années, a déclaré le ministre, quelques minutes après le discours de M. Harper. Pour nous, c'est quelque chose de positif. »

De son côté, le chef adéquate Mario Dumont a dit partager le point de vue du premier ministre qui aspire à un Québec plus fort dans un Canada meilleur. « Ce qui est encourageant, c'est que Stephen Harper a dit des choses avant la campagne électorale, il a dit des choses pendant la campagne électorale et il les répète (maintenant) à chaque fois qu'il en a l'occasion. »

Plus prudent, le maire de Montréal, Gerald Tremblay, a peu commenté le discours mais s'est dit heureux de constater qu'il y avait une volonté de faire avancer les dossiers. Quelques heures avant l'allocution de Stephen Harper, M. Tremblay s'est entretenu avec le premier ministre ainsi qu'avec le ministre des Travaux publics et responsable de la région de Montréal, Michael Fortier.

Le discours du premier ministre n'a toutefois pas provoqué le même enthousiasme auprès du chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe. « Les beaux discours, ça ne m'émeut pas, a-t-il lancé lors d'un entretien téléphonique avec *La Presse*. Au-delà des paroles, il y a aussi des actes. »

Le fédéralisme d'ouverture selon Stephen Harper...

> Régler la question du déséquilibre fiscal > Donner une voix forte au Québec sur la scène internationale

> Encadrer le pouvoir fédéral de dépenser

> Respecter les compétences des provinces

> Obtenir le point de vue des provinces pour l'intégrer au développement de la position du Canada dans les négociations internationales

Feu vert à l'importation de maïs américain

STÉPHANIE BÉRUBÉ

Les agriculteurs gagneront cette année la moitié de ce qu'ils ont gagné l'année dernière, selon Agriculture Canada. Dans ce contexte de misère, une nouvelle tuile vient de tomber sur les producteurs de maïs : un tribunal vient de donner le feu vert à l'importation de maïs américain, qui se vend généralement moins cher.

« Il fait beau ces temps-ci. Les agriculteurs devraient être dans leurs champs, mais plusieurs n'y sont pas, dit Laurent Pellerin, parce qu'ils manquent de liquidités. »

Le président de l'Union des producteurs agricoles, producteur de maïs lui-même, avait la mine basse hier matin. Le Tribunal canadien du commerce extérieur vient de donner sa bénédiction aux importateurs de maïs américain, parce que cela ne cause pas de dommage à la production canadienne. L'Agence canadienne des services frontaliers avait pourtant reconnu que le maïs américain bénéficie de généreux programmes de subventions, ce qui permet aux producteurs de baisser les prix.

Pour le président de l'UPA, la décision du Tribunal est absurde : « Si un maïs subventionné à 44 % peut traverser la frontière sans restriction, comment est-ce que ça peut ne pas causer préjudice aux agriculteurs canadiens ? »

Si Ottawa retire les droits compensateurs sur le maïs américain au nom du libre commerce, il devra aider les fermiers à la veille des semences, estime Laurent Pellerin. Selon l'UPA, il faudrait six milliards de dollars pour arriver à soutenir, et dans certains cas sauver, les producteurs de maïs du pays. Ottawa doit imiter les États-Unis et soutenir les agriculteurs au plus vite, dit-il.

Le maïs américain est acheté au Canada par des meuniers qui en font surtout de la moulée pour les animaux. Plus ils achètent leurs grains à bon prix, moins leur moulée coûte cher pour les producteurs. Ironiquement, des éleveurs québécois, aussi membres de l'UPA, se sont dits contents de la décision du Tribunal. Laurent Pellerin précise qu'ils sont néanmoins sensibles aux problèmes de leurs confrères producteurs de maïs. Il faut dire que de nombreux agriculteurs tirent le diable par la queue.

L'ADQ courtise les maires des villes défusionnées

SÉBASTIEN RODRIGUE

Le chef de l'Action démocratique du Québec (ADQ), Mario Dumont, a rencontré les maires des villes défusionnées de l'Ouest-de-l'Île à Montréal, mercredi dernier, dans le but éventuel de défendre leurs récriminations à l'égard du conseil d'agglomération.

Cette incursion coïncide avec l'insatisfaction grandissante envers les libéraux dans les villes défusionnées du West Island, notamment en raison des récentes hausses de taxes. Des organisateurs électoraux de l'ADQ courtisent aussi des élus municipaux intéressés par la politique provinciale, a-t-on appris.

Ces derniers temps, plusieurs élus municipaux ont évoqué publiquement leur intention de barrer la voie au Parti libéral du Québec au prochain scrutin ; ils en veulent aux libéraux en ce qui concerne le fonctionnement du conseil d'agglomération et les hausses de taxes à la suite de la reconstitution des villes. Les villes défusionnées demandent

d'ailleurs à Québec une révision du budget.

Le chef de l'ADQ a convié les maires des 15 villes défusionnées à cette rencontre. Selon plusieurs maires, M. Dumont souhaitait d'abord entendre leurs doléances. « Il voulait comprendre ce qui se passe. C'est connu qu'il y a des problèmes, que l'agglomération marche tellement mal et qu'il y a des appels auprès de la ministre », raconte Karen Marks, mairesse de Westmount.

L'attaché de presse de Mario Dumont confirme aussi la tenue de cette rencontre. « On fait un travail constant avec tous les groupes qui veulent nous rencontrer, c'est sûr qu'on va essayer de les dépanner et s'ils veulent voter pour nous, ce sera une plus-value », indique Jean-Nicolas Gagné.

Selon M. Gagné, le chef de l'ADQ compte aussi rencontrer des élus de Québec et de Longueuil. Sur la Rivière-Sud, le conseil d'agglomération s'est retrouvé dans une impasse avec l'adoption du budget. Pour l'instant, le parti de Mario Dumont

n'a pas encore déterminé sa position face aux demandes des maires déçus des libéraux. Mario Dumont a néanmoins promis de se manifester sur cette question avant les prochaines élections. Le chef de l'ADQ s'était pourtant prononcé contre les défusions, en 2002, dans un discours.

Les maires interrogés hier sont persuadés que l'ADQ pourrait gagner des appuis dans l'électorat en prenant leur défense. « Les deux autres partis ont créé nos problèmes, le premier (le PQ) avec une fusion stupide et le deuxième (le PLQ) avec une défusion encore plus stupide », observe le maire de Sainte-Anne-de-Bellevue, Bill Tierney.

Les élus demeurent néanmoins réservés sur leur appui à l'endroit du parti de Mario Dumont. « Il y a des raisons politiques. Mais pour nous, ce qui est important, c'est que la situation soit comprise et qu'il y ait des solutions », précise M. Tierney.

La Presse a toutefois appris que l'ADQ aurait du même coup reçu un coup de pouce pécuniaire d'au

moins 100 000 \$, selon un organisateur du parti. Le porte-parole de Mario Dumont a toutefois démenti cette information.

Le conseiller municipal de Kirkland, Michel Gibson, confirme pour sa part que l'ADQ tente de le recruter. Il avait terminé deuxième lors de l'élection partielle dans Nelligan en 2004. « On m'a approché, on m'a rencontré, il y a des discussions qui vont bon train », dit-il.

M. Gibson compte se présenter aux prochaines élections provinciales, mais il aimerait plutôt former un parti politique montréalais. Le conseiller municipal de Kirkland fait valoir que les libéraux représentent mal la population de Montréal.

M. Gibson estime que Mario Dumont devra faire une profession de foi fédéraliste pour gagner des appuis dans l'Ouest. Il s'interroge aussi sur la vitalité de l'ADQ à la suite de sa déconfiture lors de l'élection partielle de Sainte-Marie—Saint-Jacques, où il n'a recueilli que 2 % des voix.

Les omnipraticiens se retirent de la table de négociations

PASCALE BRETON

Décidément, rien ne va plus entre les médecins et le gouvernement Charest. Insatisfaits de l'offre gouvernementale, les omnipraticiens se retirent de la table de négociations en claquant la porte.

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) convoque ses membres pour un conseil général le 29 avril. Le président, le Dr Renald Dutil, va leur demander de rejeter les offres du gouvernement.

« Il est inutile de poursuivre les négociations sur la base des offres gouvernementales. Nous les avons explorées, il n'y a pas d'espace pour une entente avec la Fédération à l'intérieur de ces offres », a déclaré le Dr Dutil en fin de journée hier.

Selon la FMOQ, le gouvernement propose un gel salarial pour les deux premières années et une augmentation salariale de 2 % pour les quatre années suivantes. C'est sen-

siblement la même augmentation que celle accordée au secteur public l'automne dernier.

Les médecins qui travaillent dans les cabinets privés vont écoper, affirme le Dr Dutil. Québec prévoit geler pour deux ans le tarif des examens et des actes posés dans les cabinets privés. « Pendant ce temps, les frais de pratique continueront d'augmenter », lance le président de la FMOQ.

Ce n'est pas le seul élément de discord avec le gouvernement. En février 2003, l'ancien gouvernement péquiste avait conclu une entente avec les médecins, reconnaissant qu'il existait un écart salarial entre eux et leurs collègues canadiens. L'entente a été signée autant avec les médecins spécialistes que les omnipraticiens.

À la suite de travaux qui ont duré plusieurs mois, le gouvernement a ensuite chiffré cet écart à 10 %. La FMOQ estime quant à elle que la différence de revenus est plutôt de

35 %. Aujourd'hui, Québec ne veut plus honorer ce rattrapage salarial, affirme le Dr Dutil. « Le gouvernement recule complètement. C'est un obstacle majeur à une entente. »

Pas question que les médecins omnipraticiens retournent à la table de négociations tant que de nouvelles offres n'auront pas été présentées, clame le président. Il faudra attendre le conseil général de la semaine prochaine avant de savoir si les médecins entendent exercer des moyens de pression.

Du côté de Québec, la position demeure la même. L'objectif est d'en arriver rapidement à une entente avec les médecins, en respectant le cadre financier établi. « La

négociation ne se fera pas publiquement et notre souhait est qu'elle reprenne le plus rapidement possible. C'est là le gage de réussite pour tout le monde », précise Isabelle Merezzi, l'attachée de presse du ministre de la Santé, Philippe Couillard.

C'est une semaine difficile pour le gouvernement Charest. La veille, les médecins spécialistes, eux aussi en négociations, ont fait connaître leur mécontentement en lançant une campagne de publicité choc auprès du public. Avec l'image d'un bébé intubé qui va passer sous le bistouri, ils veulent sensibiliser la population à la valeur des actes qu'ils posent.

Les filles s'amusez !

Venez avec une amie et profitez de votre journée. Ce vendredi, samedi et dimanche - Palais des congrès

Vous verrez **Sébastien Benoît**, animateur de l'émission de télé à succès *La Fureur* !

Steven Sabados & Chris Hyndman, les animateurs de « *So Chic* », partagent avec vous leurs secrets de mode et des conseils de magasinage.

Venez voir **Mitsou**, star de la radio, de la télévision et de la musique, sur la Scène principale !

Plus ! Découvrez les looks les plus branchés lors de **défilés de mode**.



Albin Michel
Voici les gagnants qui ont mérité le livre **ÉVITEZ LE FRANGLAIS PARLEZ FRANÇAIS** et un t-shirt *La Presse*.

LE SALON NATIONAL DE LA FEMME

PRÉSENTÉ PAR NISSAN



MAGASINEZ DANS PLUS DE **300 stands !**

- Transformations beauté et coiffures gratuites
- Dégustations de vin et d'aliments
- Délicieuses démonstrations de cuisine au théâtre-cuisine Ristorante
- Experts en santé et bien-être
- Voyages et bien plus encore !

vendredi - de 16 h à 21 h
samedi - de 10 h à 18 h
dimanche - de 10 h à 17 h
Admission : 12 \$

Pour de plus amples renseignements, visitez www.nationalwomenshow.com

LE SALON NATIONAL DE LA FEMME

Rabais de 2 \$

Ce coupon donne droit à un rabais de 2 \$ à l'achat d'une admission régulière pour adulte. AUCUNE VALEUR MONÉTAIRE.

VACANCES VOYAGE

Tous les samedis dans **LA PRESSE**

CE SAMEDI, LES HACIENDAS MEXICAINES

« Merci à tous ceux et celles qui ont participé. »
Prévoyez un délai de 4 à 6 semaines pour la réception de votre prix.

LA PRESSE
cyberpresse.ca

ACTUALITÉS

Cinq ans après le Sommet des Amériques

D'un champ de bataille à l'autre

CAROLINE TOUZIN

Le Sommet des Amériques a marqué leur vie. Ils ont vu tomber le « mur de la honte » à pareille date en 2001, de près. Cinq ans plus tard, l'ère était aux retrouvailles pour les « vétérans de la bataille de Québec » au comité social Centre-Sud, hier soir dans la métropole.

Ce sommet a eu un impact important chez les jeunes de 16, 18, 20 ou 25 ans qui en étaient à leur première grande action militante, note le politologue expert des mouvements postsecondaires, Francis Dupuis-Déri. Plusieurs ont « transféré leur expérience du Sommet dans d'autres luttes », explique-t-il.

Le parcours des quelques dizaines de « vétérans » — le terme est de

M. Dupuis-Déri — réunis autour d'une bière hier, est le reflet du phénomène.

Rachel Sarrasin, 25 ans, étudiante en science politique, était l'une des porte-paroles de la Convergence des luttes anticapitalistes (CLAC), groupe formé un an avant le Sommet pour organiser l'opposition à cette rencontre des 34 chefs d'État des Amériques. Aujourd'hui, elle enseigne la science politique au cégep de Bois-de-Boulogne et milite dans des groupes de droits humains pour l'Amérique latine.

« Cela a été l'équivalent de faire un deuxième bac en science politique. Pendant un an, on a appris à se mobiliser, à trouver des options à la mondialisation qu'on dénonçait. Puis au Sommet, on a compris ce que c'était de vivre dans un climat

de guerre avec la répression policière, les gaz lacrymogènes, les arrestations de masse », raconte-t-elle.

Maude Prud'homme, elle, avait 19 ans. Elle étudiait au cégep Marie-Victorin. « Moi, j'écoutais la radio pour dire aux étudiants que la direction s'en allait la police. » Un travail difficile, alors que 6515 agents de police étaient déployés dans la capitale. Aujourd'hui, elle fait des films militants dans le collectif les Lucioles, et rêve d'ouvrir sa boulangerie artisanale.

Comme plusieurs autres militants rencontrés, hier, Maude Prud'homme croit que la mobilisation lors de la grande grève étudiante qui a paralysé les cégeps et universités l'an dernier n'aurait jamais eu cette ampleur sans l'expérience du Sommet des Amériques.

Francis Dupuis-Déri, professeur invité à l'Université de Montréal, approuve. « Les militants du Sommet ont « semé » leurs pratiques. Les grévistes avaient une diversité de tactiques de la manifestation pas étaient très créatifs, comme au Sommet. » « On est devenu d'excellents militants. Le mouvement anticapitaliste s'est ensuite beaucoup ancré dans les communautés locales », croit pour sa part Louis-Frédéric Gaudet, aujourd'hui âgé de 25 ans et éditeur chez Lux. Ses amis et lui sont engagés dans des comités pour la défense des droits des réfugiés comme Solidarité sans frontières. Les « vétérans » de Québec auront donc seulement démenagé de leur champ de bataille.

Jaggi Singh arrêté après une altercation avec des policiers

HUGO MEUNIER

L'altermondialiste bien connu Jaggi Singh a été arrêté après s'être retrouvé au coeur d'une altercation qui a dégénéré en affrontement entre policiers et militants pro-palestiniens, mercredi soir, dans un bar du boulevard Saint-Laurent.

Vers 22h30, des policiers de la Ville de Montréal ont été dépêchés sur les lieux à la suite d'une plainte pour voies de fait. Ils ont rencontré un chauffeur de taxi qui leur a dit avoir été bousculé par un individu, en l'occurrence Jaggi Singh.

Selon nos informations, l'altermondialiste — qui s'était fait connaître lors du Sommet des Amériques à Québec, en 2001 — se sentait apparemment épié par le chauffeur de taxi, qui portait un émetteur à l'oreille. « C'était surtout une discussion animée, il n'y a pas eu de voies de fait très graves », a précisé l'agent Olivier Lapointe, du SPVM.

À l'arrivée des policiers, Jaggi Singh s'est réfugié au bar El Salon, près de l'intersection Saint-Laurent et Marie-Anne, où avait lieu une soirée pro-palestienne organisée par un groupe torontois. Plus d'une soixantaine de personnes s'étaient donné rendez-vous pour appuyer les prisonniers politiques palestiniens. « Tout se déroulait calmement, il y avait de la lecture de poésie, de la musique et des discours », a expliqué une des participantes, Meg Leitold.

Quatre policiers du SPVM ont alors fait irruption dans le bar pour procéder à l'arrestation de M. Singh. C'est à ce moment qu'ils ont fait appel à des renforts, puisque des participants leur auraient bloqué l'accès à la sortie en lançant des chaises et des tables.

Plusieurs véhicules de police ont été dépêchés sur les lieux. Les agents ont procédé à l'arrestation de deux personnes pour avoir entravé leur travail, dont Jaggi Singh. Les deux hommes ont été libérés sous



Jaggi Singh

PHOTO IVANO H. DEMERS, ARCHIVES. LA PRESSE ©

promesse de comparaître plus tard. Trois autres individus ont reçu des constats d'infraction pour avoir refusé de circuler.

Le quadrilatère où s'est jouée la scène a été fermé aux automobiles durant quelques heures.

Hier en fin de journée, Jaggi Singh a envoyé un long courriel aux médias dans lequel il a donné sa version des faits. Selon lui, plusieurs

participants à la soirée ont dit avoir été épiés par un homme portant un émetteur à l'oreille. L'altermondialiste a tenté de savoir ce que voulait l'homme à l'émetteur ; ce dernier aurait alors poussé M. Singh et une autre personne. M. Singh estime que les forces policières dépêchées pour calmer le jeu ont été disproportionnées compte tenu de la situation.

Dialogue de sourds sur le parc du Mont-Orford

CAROLINE TOUZIN

La coalition SOS parc Orford préfère la manifestation à l'encontre avec le ministre de l'Environnement sur le projet de loi destiné à encadrer la vente et l'exploitation de la montagne.

L'invitation du ministre Claude Béchar, lancée la semaine dernière, ne correspond pas au mandat de la Coalition, ont expliqué ses porte-parole en conférence de presse, hier, sur le mont Royal à Montréal.

La Coalition et le ministre n'ont

pas la même invitation quant à la nature de l'invitation. D'un côté, le groupe de pression affirme que le ministre lui imposait de discuter du projet de loi. « Nous ne pouvons pas accepter cet agenda puisque c'est tout à fait contraire au mandat de la Coalition d'assurer le maintien des activités à la fois récréative et de conservation du Parc », a souligné l'une des porte-parole, Suzanne Comtois.

De l'autre, le ministre nie avoir imposé une telle condition. « On est très déçu. On aurait voulu entendre la Coalition sur les mesures à prendre pour protéger le parc et sur le projet de loi, mais ce n'était pas une condition comme telle », a dit l'attachée de presse de M. Béchar, Dominique Bédard.

La Coalition, formée le 12 mars dernier, demande l'abandon du projet de loi prévu pour encadrer la vente d'une superficie de 649 hectares, à l'intérieur du parc na-

tional, où se trouvent la station de ski, le terrain de golf et une aire pour la construction de condos.

Si jamais le gouvernement adopte le projet de loi ce printemps, la Coalition n'hésitera pas à tenter une poursuite, souligne M^{me} Comtois, elle-même avocate.

Le ministre de l'Environnement ne compte pas relancer l'invitation pour l'instant. « La Coalition ne veut pas parler de notre projet pour le parc. De quoi d'autre pourrait-on parler ? » se demande M^{me} Bédard. « D'une solution, autre que la privatisation, qui préserve l'intégrité du parc », répond la Coalition.

Manifestation demain

Le groupe de pression, dont la pétition contre le projet a récolté 45 000 signatures, organise une grande manifestation demain dans la métropole. Plusieurs artistes seront présents, dont Marie Laberge

et Richard Séguin. Le couple Marina Orsini-Serge Postigo en sera le porte-parole en l'absence de Clémentine DesRochers, qui est à l'étranger du Québec.

« Nous avons besoin pour protéger les sites naturels d'une politique cohérente (...). Au lieu de cela, ce que propose le gouvernement, c'est de faire du cas par cas largement influencé par les pressions d'intérêts privés. Il est impérieux que la population se mobilise pour dire non à cet affront », a expliqué, hier, M^{me} Comtois.

Les manifestants se rassembleront à 13h30 demain à la place du Canada, au coin de la rue Peel et du boulevard René-Lévesque, pour ensuite se diriger au parc Jeanne-Mance, en face du mont Royal. La Coalition promet un événement « festif » et espère rassembler au moins autant de gens qu'à sa première manifestation à Orford le 26 mars dernier, soit 3000 personnes.

MEPHISTO

printemps été 2006

CHAUSSURES D'EXCEPTION

JOURNÉE MEPHISTO
SAMEDI 22 AVRIL 2006

Venez rencontrer le représentant

Un cadeau vous sera remis à l'achat de Chaussures ou de Sandales Mephisto

LE MARCHEUR

CHAUSSURES ET SANDALES DE MARCHÉ

4062 St-Denis, Montréal, Qc, H2W 2M5
Tél: 514-842-3007

Résultats

LOTTO 649

Tirage du 2006-04-19

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 3 361 586,00 \$
5/6+	2 120 056,60 \$
5/6	152 1 304,90 \$
4/6	7 746 48,50 \$
3/6	134 497 10,00 \$
2/6+	76 994 5,00 \$

Complémentaire : 32

Ventes totales : 12 565 580 \$
Prochain gros lot (appr.) : 8 000 000 \$

Onebec 49

Tirage du 2006-04-19

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 1 000 000,00 \$
5/6+	0 50 000,00 \$
5/6	12 500,00 \$
4/6	720 50,00 \$
3/6	13 975 5,00 \$

Complémentaire : 16

Ventes totales : 425 924,50 \$

Joker

Tirage du 2006-04-20

Lettre gagnante **O** 02 12 26 39 42

Quintessence

Tirage du 2006-04-20

NUMÉRO 872 1093

Extra

Tirage du 2006-04-19

NUMÉRO 347035

Extra

Tirage du 2006-04-20

NUMÉRO 921149

PANCA

Tirage du 2006-04-20

05 13 14 21 27 28 29 33 39 42
49 53 54 56 57 58 60 64 65 67

Astro

Tirage du 2006-04-20

Jour - Mois - Année - Signe
31 - AVRIL - 01 - VERSEAU

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

GROS LOT BONI CE SOIR 25 000 000 \$

LAPRESSEAFFAIRES.COM

Abonnez-vous au site de nouvelles financières et économiques le plus consulté au Québec... C'EST GRATUIT

PAIEMENT COMPTANT
Nous achetons les bijoux, diamants, montres et tableaux de qualité.

La demande internationale très forte nous permet d'acheter au prix le plus élevé et de payer sur-le-champ. Toutes les transactions sont strictement confidentielles.

Bijoux
Victorians, Tiffany, Cartier, Van Cleef & Arpels, or, monnaie et platine sous toutes les formes.

Diamants
Toutes les formes et toutes les tailles.

Montres
Rolex, Patek Philippe, Vacheron & Constantin, Cartier, Omega, Le Coultre, etc.

Tableaux
Oeuvres européennes et canadiennes des 19e et 20e siècles, aquarelles, fleurs, paysages, enfants, animaux, scènes arabes, Louis Icart.

ARTGOLD
VENDÔME 4937, rue Sherbrooke Ouest (514) 484-3515

LOTTO SUPER 7

C'EST DE L'ARGENT!

25 MILLIONS \$

CE SOIR, GROS LOT

www.lotto-quebec.com



18 ans +

Jean Brault se la coule douce en République dominicaine

VACANCES

suite de la page A1

La GRC n'a voulu ni confirmer ni infirmer, hier, le fait que M. Brault se trouve actuellement en République dominicaine. « En autant que l'on sache, M. Brault respecte ses conditions », s'est contenté d'affirmer le caporal Luc Bessette, responsable des communications à la GRC, après avoir discuté avec les inspecteurs concernés.

Le bureau du procureur de la Couronne a pour sa part indiqué être au courant du voyage de M. Brault.

La date de retour de l'ex-président de Groupaction n'a pas été révélée à *La Presse*.

Conditions de mise en liberté

Les conditions de mise en liberté de M. Brault ont été fixées en mai 2004 par le juge Fraser Martin. À cette occasion, la Couronne ne s'était pas opposée à ce que l'inculpé se rende dans le Sud. Alors âgé de 51 ans, M. Brault suivait un traitement en Floride pour des problèmes cardiaques.

Le témoin de la commission Gormery avait aussi accepté de verser

une caution de 20 000 \$ et s'était engagé à ne pas communiquer avec certains témoins, dont le fonctionnaire responsable du programme de commandites, Chuck Guité.

Comme M. Brault a de la famille au Québec et possède une maison sur la Rive-Sud, le procureur de la Couronne estimait que ces conditions étaient largement suffisantes pour garantir que l'entrepreneur ne disparaisse pas dans la nature.

Sortir du pays

La permission qui lui a été accordée de sortir du pays surprend

néanmoins le criminologue André Normandeau, de l'Université de Montréal. « Lorsqu'un individu est accusé pour un crime économique semblable à celui qu'a commis Jean Brault, il n'est pas étonnant que le juge le laisse en liberté. Surtout si ce n'est pas un crime violent. Mais de là à lui permettre de quitter le pays une fois qu'il s'est lui-même reconnu coupable, c'est une autre affaire. Je suis un peu surpris », a-t-il dit.

Selon lui, une telle liberté de mouvement aurait été impensable il y a quelques années. « Dans les années

70, les cautions étaient très élevées et il n'était absolument pas possible pour un accusé au criminel de quitter le pays. Mais à partir des années 80, la Cour suprême a statué que la liberté est une chose sacrée, précise M. Normandeau. Elle prime sur le risque, quoique pas à n'importe quel prix. »

« Dans le cas de Jean Brault, qui est déjà reconnu coupable et qui attend sa sentence, c'est différent. Je serais porté à croire qu'il a laissé d'importantes garanties pour qu'on le laisse partir ainsi », estime le criminologue.

Une crise autochtone secoue une petite ville ontarienne

CRISE

suite de la page A1

Le tout sous l'oeil attentif d'un important contingent policier. Une épaisse fumée noire provenant d'un tas de pneus incendié par les protestataires bloquait toujours la route menant au site.

Depuis le 28 février, les autochtones de Caledonia tentent d'empêcher la construction de plusieurs dizaines de maisons sur des terres qu'ils affirment s'être fait voler par le gouvernement fédéral.

Les pourparlers visant un règlement pacifique du conflit s'étaient rompus mercredi, peu avant que la Police provinciale de l'Ontario (PPO) décide d'intervenir.

Trois agents de police ont été lé-

gèrement blessés dans l'altercation avec les protestataires. « Les policiers ont dû recourir à une certaine force pour procéder aux arrestations en raison du comportement des manifestants », a affirmé en après-midi le porte-parole de la PPO, l'inspecteur Maurice Pilon.

Du côté des autochtones, deux hommes ont été transportés à l'hôpital et une femme a été violentée, a affirmé la porte-parole des occupants, Janie Jamieson. L'opération policière n'a jamais mis fin à l'occupation, puisque des membres de la communauté des Six-Nations ont rapidement repris le contrôle des lieux. « Nous sommes maintenant 400 ici, a indiqué M^{me} Jamieson. On a attendu longtemps une entente pacifique, maintenant, on

ne sait pas ce qui va se passer. »

En début d'après-midi, la police a lancé un appel au calme. « Les gens de Caledonia et des Six-Nations se côtoient pacifiquement depuis des générations. C'est cette harmonie, cette paix, qu'il nous faut retrouver », a soutenu l'agent Pilon. Il a ajouté que pour assurer la sécurité du public, la présence policière serait maintenue autour des protestataires. « Nous allons discuter avec eux et nous espérons pouvoir trouver un terrain d'entente », a-t-il conclu.

Mais les protestataires ne voyaient pas la situation du même oeil. « Nous ne bougerons pas. Ces terres ne sont pas à vendre. Elles nous appartiennent. Nous ne voulons pas de compensation financière », a dé-

claré M^{me} Jamieson à *La Presse*.

La police ne prévoit pas pour l'instant une nouvelle opération visant l'évacuation des occupants, craignant une riposte musclée des protestataires. « Maintenant, je dirais qu'il y a un gros risque », a souligné l'agent Pilon. L'intervention de la matinée se voulait, selon lui, moins risquée, puisque la police tentait seulement d'appliquer une injonction du tribunal accordée le mois dernier par la Cour supérieure de l'Ontario.

Les événements de Caledonia ont eu des répercussions jusqu'à Montréal, hier, lorsque des résidents de Kahnawake ont brièvement bloqué le pont Honoré-Mercier afin de souligner leur appui à la communauté autochtone de Caledonia.

Le pont qui relie Montréal à la réserve de Kahnawake a été bloqué à la circulation dans les deux sens pendant une vingtaine de minutes, le temps pour les membres de la communauté mohawk d'installer des drapeaux et une banderole afin d'exprimer leur appui aux occupants de la communauté autochtone des Six-Nations.

Mauvais souvenir

À l'été 1990, la crise d'Oka a opposé pendant 78 jours des résistants mohawks, les « warriors », aux policiers de la Sûreté du Québec. Devant l'impasse, l'armée canadienne était intervenue pour mettre fin au soulèvement. Le litige émanait de la décision du gouvernement québécois d'octroyer un permis pour la construction d'un terrain de golf sur une partie d'un territoire ancestral mohawk.

Avec la Presse Canadienne

VICTIMES D'ACTES CRIMINELS

La révision du régime ravit les organismes d'aide

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Les organismes venant en aide aux victimes d'actes criminels se réjouissent que le gouvernement Charest bonifie le régime d'indemnisation, qui n'a pratiquement pas changé depuis sa création en 1971.

La Presse a révélé hier que le gouvernement Charest offrira, aux frais de l'État, une aide psychologique aux proches des victimes d'actes criminels. Une indemnité leur sera versée pour couvrir le coût des services d'un professionnel.

Cette mesure sera contenue dans un projet de loi dont le dépôt est prévu ce printemps. Le Conseil des ministres analysera bientôt la question.

« C'est un grand pas. Ça fait longtemps que cette mesure est réclamée », a affirmé Louise Geoffrion, directrice générale du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) de Montréal.

Louise Geoffrion croit que cette initiative sera salutaire pour bien des familles. Elle donne l'exemple de parents dont l'enfant a été agressé sexuellement.

« C'est important que les parents dans ce cas-là soient très solides sur le plan émotif. Donc en leur offrant une aide thérapeutique, on s'assure qu'ils puissent bien jouer leur rôle auprès de l'enfant », a-t-elle expliqué.

M^{me} Geoffrion se demande toutefois qui, parmi les proches d'une victime, sera aidé par l'État et quelles seront les sommes allouées à cette nouvelle indemnité visant à couvrir les frais d'une aide psychologique.

Les CAVAC offrent aux victimes, à leurs proches et aux témoins d'actes criminels, des interventions post-traumatiques et d'autres services d'accompagnement.

Toutefois, si les proches veulent un suivi thérapeutique ou une aide psychologique qui va au-delà de l'intervention immédiate proposée par les CAVAC, ils doivent se débrouiller eux-mêmes et payer les services d'un professionnel.

À l'heure actuelle, seules les victimes reçoivent une indemnité pour se remettre des séquelles psychologiques — et physiques — causées par un acte criminel perpétré contre elles. Elles peuvent ainsi voir un professionnel en pratique privée, comme un psychologue par exemple.

DU 21 AU 23 AVRIL

ÉCONOMISEZ

10%

avec tout ACHAT de

100 \$

et PLUS

18+ La modération a bien meilleur goût. Educ. alcool

Titulaires de permis, agences de la SAQ, Comptoirs Vin en vrac et SAQ Dépôt exclus. Promotion également offerte dans SAQ.COM. Cette promotion est en vigueur du 21 au 23 avril 2006 seulement et s'applique uniquement aux produits offerts en succursale, à l'exception des cartes-cadeaux SAQ et des bons-cadeaux « Les Connaisseurs ». 18 ans et plus. Achats non cumulatifs. Les produits commandés par l'entremise du service des commandes privées sont exclus de cette promotion.

PRENEZ GOÛT À NOS CONSEILS



MONDE

LE TOUR DU GLOBE

IRAK

Sortie de crise ?

Le premier ministre sortant Ibrahim Jaafari s'est dit prêt hier à renoncer à sa candidature, contestée par les Arabes sunnites et les Kurdes, ouvrant la voie à une sortie de crise quatre mois après les élections. Le Parlement, qui devait se réunir hier, a reporté sa réunion à demain, dans l'espoir d'un accord global. Il doit élire le chef de l'Etat, celui du gouvernement, le président du Parlement, chacun adjoint de deux vice-présidents. Au moins 12 Irakiens ont été tués hier et six civils enlevés, et les corps de sept personnes exécutées par balles ont été découverts à Bagdad.

D'après AFP

ÉTATS-UNIS

L'affaire Moussaoui

Les avocats de Zacarias Moussaoui ont achevé hier la présentation des circonstances atténuantes visant à épargner au Français une condamnation à mort pour les attentats du 11 septembre 2001. L'accusation a un « droit de réponse » lui permettant d'appeler encore des témoins, des experts peut-être qui argueront que Moussaoui est sain d'esprit. Après les réquisitions et plaidoiries, les jurés se retireront pour délibérer en vue d'un verdict, sans doute en début de semaine prochaine.

D'après AFP

PALESTINE

Nouvelle force

Le gouvernement du Hamas a riposté hier aux décrets du président Mahmoud Abbas limitant ses prérogatives en annonçant la création d'une nouvelle force composée de militants issus des factions armées. La mission de cette force spéciale sera de « soutenir » les forces de sécurité contrôlées par Abbas, a dit le ministre de l'Intérieur Saïd Siam. Il a nommé Jamal Abou Samhadana, chef des Comités de résistance populaire, comme haut responsable pour chapeauter ses services. Samhadana est recherché par Israël.

D'après AFP

ÉTATS-UNIS

Les détenus de Guantanamo



PHOTO D'ARCHIVES AP

Des détenus dans la section à sécurité moyenne de la prison de Guantanamo à Cuba.

Le Pentagone a publié mercredi les noms des 558 personnes qui sont ou ont été détenues sur la base états-unienne de Guantanamo, à Cuba. Des experts ont noté qu'il n'y a aucune figure d'Al-Qaëda, d'un groupe terroriste connu ou de l'ancien régime afghan des talibans. Il s'agit, selon eux, de sous-fifres, de sympathisants voire de parfaits inconnus, sans valeur dans la « guerre contre la terreur ». « C'est n'importe quoi. Guantanamo est un immense échec », a dit le chercheur français Olivier Roy. Pour Tom Malinowski, de Human Rights Watch, « plus on en apprend sur ces détenus, plus des failles apparaissent dans la version officielle ».

D'après AFP

PEINE DE MORT

Rapport d'Amnistie

La peine capitale recule dans le monde, avec quelque 2000 condamnés exécutés l'an dernier, indique Amnesty internationale dans un rapport publié hier, qui montre du doigt la Chine, responsable de 80 % des exécutions. En 2005, 5186 personnes ont été condamnées à mort dans 53 pays, et 20 000 condamnés croupissent dans des couloirs de la mort dans le monde, indique l'organisation. Mais la tendance vers l'abolition se poursuit : 86 pays, dont le Mexique et le Liberia, ont aboli la peine de mort, contre 16 en 1977.

D'après AFP



PHOTO REUTERS

Des manifestants tibétains ont chahuté hier devant la Maison-Blanche à l'occasion de la rencontre entre le président chinois Hu Jintao et le président états-unien George W. Bush.

Bush et Hu constatent leurs divergences persistantes

LAURENT LOZANO
AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON – Les présidents états-unien et chinois, George W. Bush et Hu Jintao, ont affirmé hier, à leur première rencontre à la Maison-Blanche, leur volonté de surmonter leurs divergences sur la crise nucléaire iranienne ou les déséquilibres commerciaux.

Ces désaccords sont apparus dans leurs allocutions lors d'une cérémonie en grande pompe donnée dans les jardins de la présidence, et après leurs entretiens dans le bureau Ovale.

Bush a évoqué avec Hu le recours au chapitre 7 de la charte de l'ONU pour imposer des sanctions, voire d'utiliser la force, contre l'Iran qui a commencé à enrichir de l'uranium.

Bush a relevé que les États-Unis et la Chine avaient un « objectif commun » : empêcher l'Iran de se doter de l'arme nucléaire. Mais Hu a répondu qu'il voulait résoudre la crise par des moyens « pacifiques » et « diplomatiques », et Bush a dû reconnaître la nécessité de continuer à travailler avec Hu pour emporter sa conviction.

Bush a aussi demandé à Hu de faire usa-

ge de son « influence considérable » sur la Corée du Nord pour la convaincre de reprendre les négociations sur le démantèlement de son armement nucléaire. « Nous avons toujours fait des efforts constructifs pour dénucléariser la péninsule nord-coréenne », a répondu Hu.

Le respect des droits de l'homme n'était pas annoncé comme sujet primordial. Et ce n'est pas Bush qui a semé le trouble lors de la cérémonie sous le soleil printanier. C'est une militante du mouvement Falun Gong, interdit en Chine, qui a interrompu les affaires en demandant au régime chinois d'accorder à son peuple « la liberté de réunion, d'expression et de culte ».

La manifestante, identifiée plus tard comme Wang Wenyi, un médecin qui collabore au journal *Epoch Times*, organe du Falun-gong, a provoqué l'irritation de Hu en déjouant le dispositif de sécurité. Le président chinois a dû élever la voix pour couvrir les cris de la contestataire avant qu'elle ne soit évacuée. Bush s'est excusé pour l'incident.

Mais la principale pomme de discorde entre Washington et Pékin reste commerciale et monétaire.

Après les mesures prises en 2005 par la Chine mais jugées insuffisantes par Wa-

shington, Bush a exhorté Hu à réévaluer la monnaie chinoise, tenue pour responsable d'un déficit commercial de plus de 200 milliards de dollars aux dépens des États-Unis.

Face aux multiples griefs de l'administration Bush, qui réclame une concurrence loyale, Hu a affirmé son engagement à poursuivre l'appréciation du yuan, à rééquilibrer la balance commerciale en favorisant la consommation intérieure, à supprimer les barrières douanières et à défendre la propriété intellectuelle.

Mais le président chinois a fait valoir que la remarquable croissance chinoise bénéficiait également aux États-Unis. La veille, il avait dit aux employés de Boeing que son pays comptait acheter 2000 avions d'ici à 2020.

Bush et Hu ont reconnu leurs divergences, et même des « frictions », selon le mot de Hu, qui a expliqué que le but de sa visite était de « renforcer le dialogue, approfondir la confiance mutuelle » et promouvoir la coopération.

Hu a obtenu des assurances de Bush sur Taiwan : « Ma position n'a pas changé. Je ne soutiens pas l'indépendance de Taiwan », a dit Bush.

Les Népalais dans la rue contre le roi

SAM TAYLOR
AGENCE FRANCE-PRESSE

KATMANDOU – Shiva Hari avait été blessé par des balles caoutchoutées la semaine dernière, mais il est revenu, pour la démocratie, manifester hier à Katmandou, crier des slogans contre le roi, lancer des pierres contre la police et recevoir du gaz lacrymogène dans les yeux.

Le couvre-feu avait été instauré dans la capitale, avec ordre de tirer à vue sur les contrevenants, pour empêcher un rassemblement monstre de l'opposition.

Mais malgré les risques, malgré les balles reçues dans la figure et le bras, Hari Shiva n'a pas hésité à se joindre aux dizaines de milliers de personnes venues protester à la lisière de Katmandou contre le roi Gyanendra, qui a pris les pleins pouvoirs en février 2005.

« Le roi ne pense pas au peuple, il domine le peuple avec le pouvoir, des gaz et

des balles », a dit le jeune homme. « Au bout d'un long moment, un changement peut arriver ».

D'immenses foules de manifestants ont, comme lui, convergé vers la ville en scandant « À bas le roi ! Vive la démocratie », bloquant le périphérique, brûlant des pneus, fabriquant des barricades. Des centaines de policiers armés leur faisaient face.

« Nous sommes prêts à sacrifier nos vies pour la démocratie », a lancé un manifestant, Sanyam Poudel, 22 ans. « Nous n'avons pas peur. Nous avons donné plusieurs chances à la famille royale mais le roi nous a ignorés. »

À Gongabu, à la limite nord de la capitale, la protestation était pacifique au début, les plus âgés tentant d'empêcher les jeunes de lancer des pierres contre les policiers.

Des milliers de manifestants se sont rassemblés en dépit du couvre-feu très strictement appliqué. Dans l'après-midi, la re-

tenue n'était plus de mise. La police a tiré des bombes lacrymogènes et chargé la foule aux cris de « Frappez, frappez ». Des jeunes hommes ont ramassé les bombes lacrymogènes fumantes et les ont relancées contre les policiers.

Des toits des maisons, des centaines des résidents ont aspergé d'eau les opposants pour les aider à se remettre de l'effet aveuglant des gaz lacrymogènes.

En 1990, des dizaines de manifestants étaient morts lors d'un soulèvement populaire qui avait amené le roi Birendra, prédécesseur de Gyanendra, à instaurer un Parlement.

Dans une clinique de Gongabu au moins 35 blessés avaient été soignés hier, selon un assistant médical. Au total trois personnes ont été tuées et des dizaines blessées à Katmandou, selon un médecin du Model Hospital dans la capitale. À Kalanki, une des principales entrées de Katmandou, la police a tiré des balles réelles.

Durant les précédents couvre-feux, journalistes, diplomates, hôpitaux, défenseurs des droits de l'homme avaient obtenu des laissez-passer. Pas cette fois.

Le couvre-feu a été prolongé jusqu'à ce matin mais les sept principaux partis à l'origine du mouvement, qui entre dans sa troisième semaine, ont appelé à descendre massivement dans la rue aujourd'hui.

Ne manquez pas
demain dans La Presse

le magazine

50 ÉTÉS

ou passez en magasin vous procurer votre copie

25 000 \$ en prix
à gagner



JARDIN
DE VILLE
Meubles d'extérieur

Mirabel
12400, De l'Avenir, autoroute 15 Nord, sortie 31
(450) 435-6046

Montréal
8128, Décarie, coin Royalmount / Carré Union
(514) 342-8128

Fermé le dimanche

Les Haïtiens démobilisés pour le second tour des législatives

JOONEED KHAN

Les 3,5 millions d'Haïtiens inscrits pour la présidentielle mouvementée du 7 février sont appelés, aujourd'hui, à élire le Parlement bicaméral, mais les soubresauts, les reports et les incertitudes ont eu pour effet de les démobiliser considérablement en vue de ce second tour de scrutin qui intervient 10 semaines après le premier.

« Je ne vais pas voter, j'ai été traumatisée au premier tour. J'ai attendu plusieurs heures dans une file, je me suis fait bousculer pour rien, je n'ai pas pu voter », indique Wilbertha Joseph, 22 ans.

Le 7 février, le choix présidentiel des Haïtiens, l'ex-chef d'État René Préalval, a été recon-

nu après plusieurs jours marqués par des accusations de fraude et de manifestations de rues. Seuls des 99 députés ont été élus le 7 février et aucun des 30 sénateurs. René Préalval doit prêter serment le 14 mai devant le nouveau Parlement.

Lors du second tour, aujourd'hui, les électeurs devront donc désigner les 30 sénateurs parmi 60 postulants, et 97 députés sur 194 candidats.

Ce scrutin marquera la fin du pouvoir transitoire installé après l'exil force en février 2004 de l'ex-président Jean Bertrand Aristide.

Élections locales reportées

Mais les scrutins municipaux et locaux, devant compléter le processus électoral haïtien, ont été reportés au 18 juin, selon la

Conseil électoral haïtien (CEP).

La campagne électorale pour ce second tour est restée discrète. Alexandre, 20 ans, ne sait pas pour qui voter. « Il n'y a pas eu de campagne électorale », relève-t-il. « Je vais voter pour qui et pourquoi ? » s'interroge-t-il.

Redoutant un faible taux de participation, le CEP a multiplié des interventions dans les médias, invitant les électeurs à se mobiliser.

La Mission de stabilisation de l'ONU en Haïti (MINUSTAH) a organisé des discussions entre candidats et électeurs afin de susciter l'intérêt des gens pour le scrutin.

Motivés par le choix d'un président parmi 35 candidats, environ 60 % de l'électorat avait voté le 7 février. Mais les électeurs ont montré peu d'intérêt pour la

suite du processus.

Sur le plan de la sécurité, la MINUSTAH a présenté un plan pour l'ensemble du pays qui impliquera 9500 Casques bleus, militaires et policiers.

Des équipements de la Mission, hélicoptères et véhicules, seront utilisés pour le transport du matériel électoral dans les régions difficiles d'accès, selon leur commandant, le général brésilien José Elito Siqueira.

La police haïtienne (PNH), forte d'environ 4000 hommes, devrait assurer des tâches de sécurité pendant le déroulement du scrutin.

La logistique électorale est la même qu'au premier tour du 7 février, marqué par des retards dans l'ouverture de certains bureaux de vote, des pénuries de matériels, des urnes bourrées ou

volées, des bulletins retrouvés au dépotoir.

René Préalval, élu pour cinq ans, s'emploie à rechercher un consensus pour diriger le pays le plus pauvre de l'hémisphère. Il mise sur des coalitions à la Chambre et au Sénat pour pouvoir gouverner.

Après consultations d'anciens adversaires, il a proposé un plan pour les 25 ans à venir.

Cuba et Venezuela

Il envisage en même temps de renforcer la coopération avec Cuba, qui contribue des médecins, des enseignants et des techniciens divers au développement d'Haïti, et d'adhérer à l'initiative Petro-Caribe du Venezuela, ce qui est mal vu tant par les États-Unis que la bourgeoisie d'affaires haïtienne.

Comme lors du 7 février, le second tour se déroulera sous la surveillance d'observateurs étrangers, dont la Mission internationale (MIEEH) présidée par Jean-Pierre Kingsley, d'Élections Canada.

Avec AFP, AP, Reuters, Xinhua, Prensa Latina, Jamaica Gleaner



1 JOURNÉE SEULEMENT!
Le 22 Avril, 2006

Pour avoir la CHANCE de **GAGNER** ce sac de golf ecco
A l'achat d'une paire de chaussure ecco (souliers de golf aussi disponible).

TF FIRMA
Centre Eaton de Montréal Tél.: (514) 288-6006
Les Cours Mont-Royal Tél.: (514) 845-3007
www.tffirma.com

ecco

3397879A

VENTE DE PIANOS
@ les Petits Chanteurs du Mont-Royal
28-29-30 avril 2006

+ 50 pianos neufs et usagés

Sur rendez-vous seulement
(514) 276-3333
Par Kawai Canada Musique et le centre musical Italmélie



3394789

CRTC LE CRTC VEUT VOS COMMENTAIRES Canada

Le CRTC invite les parties intéressées à se prononcer sur l'ajout proposé de neuf services non canadiens en langues chinoises, aux listes des services par satellite admissibles à une distribution en mode numérique. Réouverture de la procédure en vue de permettre le dépôt d'éléments de preuve. Pour de plus amples informations, veuillez consulter l'avis public.

Vos commentaires doivent nous parvenir en utilisant **L'UNE** des façons suivantes : utiliser le lien du « *Formulaire d'interventions/observations* » à la section « Instances publiques » du site web du CRTC; ou écrire au CRTC, Ottawa (Ont.), K1A 0N2; ou envoyer un fax à la Secrétaire générale (819) 994-0218. Vos commentaires doivent être reçus par le CRTC au plus tard le **3 mai 2006** et **DOIVENT** inclure la preuve qu'une copie a été envoyée au parrain canadien, Rogers. Toute information soumise, incluant votre adresse courriel, votre nom ainsi que tout autre renseignement personnel que vous nous aurez fourni, sera disponible sur le site Internet du CRTC. Pour plus d'informations : 1-877-249-CRTC (sans frais) ou Internet : <http://www.crtc.gc.ca>. Document de référence : **Avis public CRTC 2005-124-1**

3392528A

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC LE CRTC VEUT VOS COMMENTAIRES Canada

Le CRTC invite les parties intéressées à se prononcer sur la demande présentée par Rogers d'ajouter Baby TV, un service non canadien, aux listes numériques; et à l'égard de la suppression de German TV. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis public.

Vos commentaires visant l'inscription de Baby TV aux listes numériques et sur la proposition du CRTC d'en éliminer German TV doivent nous parvenir en utilisant **L'UNE** des façons suivantes : utiliser le lien du « *Formulaire d'interventions/observations* » à la section « Instances publiques » du site web du CRTC; ou écrire au CRTC, Ottawa (Ont.), K1A 0N2; ou envoyer un fax à la Secrétaire générale (819) 994-0218. Vos commentaires doivent être reçus par le CRTC au plus tard le **1er mai 2006** et **DOIVENT** inclure la preuve qu'une copie a été envoyée au parrain canadien. Toute information soumise, incluant votre adresse courriel, votre nom ainsi que tout autre renseignement personnel que vous nous aurez fourni, sera disponible sur le site Internet du CRTC. Pour plus d'informations : 1-877-249-CRTC (sans frais) ou Internet : <http://www.crtc.gc.ca>. Document de référence : **Avis public CRTC 2006-38**

3392529A

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

la **Baie**

EN SOIRÉE, vendredi 21 avril, de 18 h à la fermeture;
EN MATINÉE, samedi 22 avril, de 8 h à 11 h

15 % de rabais additionnel*
en réglant avec votre carte de crédit Hbc

Sur les prix de solde et de liquidation.
15 % de rabais* sur les prix ordinaires.

Précisions ci-dessous.



3 JOURS D'AUBAINES DU VENDREDI 21 AU DIMANCHE 23 AVRIL

C'EST LA SEMAINE Liz Claiborne

30 % de rabais
Tenues, accessoires et bijoux pour elle


30 % de rabais
Tenues à prix ordinaire pour lui

Plus un choix de tenues griffées pour lui
DOCKERS, HAGGAR, PERRY ELLIS PORTFOLIO, IZOD, JONES NEW YORK, ARROW, DANIEL HECHTER, PACIFIC TRAIL, NIKE, etc.

Exceptions : collections jeans, sportswear griffé et articles des boutiques Le Président et Bleu jean.




30 % de rabais
Hauts TOMMY HILFIGER DENIM, CK JEANS, POINT ZERO, HOLLYWOOD et autres pour elle et lui



30 % de rabais
Choix de tenues d'extérieur printanières pour elle et lui
Exception : RAINFOREST.



25 % à 40 % de rabais
Choix de tenues griffées pour elle
Tailles courantes, petites et grandes.



Offre de samedi 40 % de rabais
Pantalons de ville et tout-aller et chemises HAGGAR pour lui
Cette offre ne peut être combinée avec aucune autre.

25 % de rabais
• Montres SWISS MILITARY et ROOTS
• Bijoux ALFRED SUNG en argent fin
• Bijoux mode D'ORLAN



30 % de rabais
Choix de chaussures ROCKPORT, CLARKS et BROWNS LANDING pour elle et lui



15⁹⁹
Choix d'articles classiques JOCKEY pour lui
Trio de slips blancs, duo de ras-de-cou ou duo de tee-shirts à encolure en V.
Ord. 23 \$ à 24 \$.



JUSQU'À 75 % de rabais
Duos-sommeil : modèles de rayon sans suite

JUSQU'À 40 % de rabais
Gros électros : modèles de rayon sans suite et de fin de série. Le choix varie selon le magasin. Tant qu'il y en aura.

30 % de rabais
• Sacs à main CORNELL et EXPRESSION pour elle
• Mallettes et sacs cartables pour elle
Exceptions : Calvin Klein, Tignanello et Fossil
• Portefeuilles pour elle
Exceptions : Calvin Klein, Fossil, Guess et Nine West

30 % de rabais
Stock suivi d'ustensiles de cuisson
Encore, Specifics et Privilege de T-FAL

25 % à 40 % de rabais
Tous les oreillers, couettes et couvre-matelas MANTLES^{MC} et MARKET SQUARE

JUSQU'À 15 % de rabais
Gros électros BEAUMARK[®]

JUSQU'À 10 % de rabais
Gros électros de marques nationales
Exception : électros MIELE.

Elizabeth Arden 3 derniers jours!
À l'achat de 38 \$ ou plus de produits Elizabeth Arden, choisissez un produit de format courant sans frais.

Offre en vigueur jusqu'au dimanche 23 avril 2006 (là où la loi le permet).
Le 2^e article doit être différent et de valeur égale ou inférieure. Tant qu'il y en aura.
Aucun bon d'achat différé. L'article-cadeau doit accompagner tout retour

SEULEMENT À LA BAIE

un achat un choix gratuit

3392527A

Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : articles « Bon prix la Baie tous les jours », « Nouvellement réduit », « Achat-choc », « Offre spéciale de la direction », Salvati, Home Studio, Liz Claiborne Home, Vera Wang, GlucksteinHome, ceux des rayons concédés et de la collection olympique et mode maison Mantles. Les mentions « ACHAT-CHOC » et « Offre spéciale de la direction » indiquent que nous avons trouvé une aubaine incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Si nous indiquons un PRIX DE COMPARAISON, il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi pour un article de qualité identique ou comparable. Notez que pour les articles « Achat-choc », « Offre spéciale de la direction » et ceux de L'Entrépoint du style en magasin, les quantités sont limitées, le choix varie selon le magasin et aucuns bons d'achat différé ni articles de substitution ne sont offerts. La mention « PRIX CISEAUX » signifie que le bas prix au quotidien existant est temporairement réduit. Précisions en magasin.




FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Éric Trotter > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

ÉDITORIAUX

4024\$ de trop



apratte@lapresse.ca
 ANDRÉ PRATTE

La levée de boucliers est inévitable dès qu'il est question d'une amélioration de la rémunération des députés. Levée de boucliers il y a bien eu après que notre collègue Denis Lessard a révélé qu'un comité de l'Assemblée nationale recommandait d'accorder aux députés des hausses de salaires plus élevées que celles consenties aux employés de la fonction publique.

En ces matières pourtant, la grogne populaire est mauvaise conseillère tellement le mépris à l'égard des politiciens est susceptible de fausser le jugement. Il faut

Il est difficile de résister à l'impression qu'il s'agit d'une entourloupette permettant aux élus d'enrichir leur rémunération.

tenter de regarder les choses froidement. La rémunération de nos députés a-t-elle suivi l'augmentation du coût de la vie? Est-elle suffisante pour attirer des candidats de qualité? Au salaire de quel corps d'emploi devrait-on comparer celui d'un député?

Le rapport du comité de trois députés qui s'est penché sur ces questions recommande que l'indemnité de base des membres de l'Assemblée nationale soit ajustée d'un montant de 957 \$ chaque année pendant quatre ans, plus l'augmentation annuelle de 2 % consentie aux employés du secteur public. De 2005 à 2009, l'indemnité de base passerait donc de 78 886 \$ à 89 412 \$. À cette indemnité s'ajoute une allocation de dépenses non-imposable et indexée de plus de 13 000 \$.

Pourquoi un ajustement de quelconque 4000 \$ pour quatre ans? Le comité a suggéré qu'on modifie la

base de comparaison de la rémunération des députés de sorte d'inclure non seulement les cadres de la fonction publique mais leurs grands patrons, les sous-ministres. Le rapport est muet sur les raisons justifiant un tel changement. Les députés proches du dossier ont également bien du mal à l'expliquer. Il est par conséquent difficile de résister à l'impression qu'il s'agit d'une entourloupette permettant aux élus d'enrichir leur rémunération sous le couvert d'une modification d'ordre technique.

On fait valoir que la hausse totale de l'indemnité sera de 13,3 % pour six ans, ce qui se comparerait fort bien à la hausse de la masse salariale du secteur public, 12,6 %. Cette comparaison ne tient pas. Le 12,6 % du secteur public comprend plusieurs centaines de millions de dollars pour l'équité salariale; les députés n'ont évidemment pas à bénéficier de cette mesure. Excluant l'équité salariale, les employés du public ont obtenu 8,6 % d'augmentation pour six ans; en regard de cela, l'augmentation qu'envisagent les députés est difficilement justifiable.

Les membres de l'Assemblée nationale du Québec souffrent-ils d'un retard inadmissible par rapport à leurs collègues des autres provinces? Selon les données compilées par la Canadian Taxpayers Federation, un député québécois gagne 99 182 \$ (y compris la valeur imposable de son allocation). Il faudrait sans doute tenir compte d'une foule de facteurs pour arriver à une comparaison juste, mais il reste que c'est de loin le meilleur salaire de toutes les assemblées législatives provinciales. Un député ontarien gagne presque 14 000 \$ de moins que son collègue québécois. Est-ce parce que notre Assemblée est « nationale » plutôt que « provinciale »? Ou est-ce que les députés québécois ont voulu compenser pour les impôts plus élevés qu'ils ont eux-mêmes votés?

Trêve d'ironie. Les députés travaillent fort, ils font un métier très dur et très important. Chaque proposition d'ajustement de leur rémunération devrait être jugée au mérite. Dans le cas présent, la démonstration n'est pas convaincante du tout.

Le peuple et la rue

Nous publions aujourd'hui le deuxième et dernier éditorial sur le pouvoir de la « rue ».



mroy@lapresse.ca
 MARIO ROY

Le « peuple », celui qu'on trouve dans la rue, loge à gauche, sinon à l'extrême gauche. Son souci principal est de préserver l'environnement. Il exécute la démocratie « formelle ». Il s'oppose à l'entreprise et à l'argent... étant exclus le syndrome « pas dans ma cour » et les démarques corporatistes, ces deux mobiles comptant néanmoins pour beaucoup dans l'action citoyenne.

Même à cela, il est patent que cette vision a peu de rapport avec les choix politiques de la population.

Au Québec, les plus récentes élections générales ont donné 64,2 % des voix aux partis de centre droite et de droite, mais moins de 35 % à ceux de centre gauche, de gauche et d'extrême gauche. La formation environnementaliste a obtenu moins de la moitié de 1 % des suffrages — et, même sur le Plateau Mont-Royal, mecque de la pensée verte, le taux de recyclage dépasse à peine les 50 %. À hauteur de 87 %, les Québécois se disent convaincus que la démocratie est le meilleur système de gouvernement. Quelque 2 461 000 travailleurs, soit plus de 75 % de la population active, oeuvrent pour l'entreprise privée... et 72 % des citoyens disent faire confiance aux banquiers!

Comment se fait-il alors que le pouvoir de la rue soit de plus en plus perçu comme légitime et démocratique, alors que les pouvoirs légitimes et démocratiques le sont de moins en moins?

On l'a suffisamment répété : la faute en incombe en partie aux élus, dont les faiblesses sont diagnostiquées et rendues publiques jour après jour par le pouvoir médiatique.

Malgré cela, il serait naïf de croire que cette évolution relève de la divine théorie du créationnisme...

La rue s'est elle-même constituée en un pouvoir bien organisé. Habile dans les relations publiques — au point où les grands médias la vénèrent. Et efficace dans le recrutement de têtes d'affiche issues du milieu culturel... dont la spécialité n'est pas la politique, comme le disait Bernard Landry au sujet de Michel Tremblay, mais qui n'en constituent pas moins d'extraordinaires pôles d'attraction.

Surtout, des grandes institutions syndicales au foisonnant réseau des organisations communautaires subventionnées (entre 1970 et 2005, leur nombre est passé de 70 à 4000 !), l'encadrement logistique disponible est maximal.

Un des organismes les plus vocaux, le Front d'action populaire en réaménagement urbain (le FRAPRU), dont la flamboyante image médiatique repose sur l'incontournable François Saillant) regroupe lui-même près de 80 organismes membres ou associés. Il existe à Montréal 26 groupes voués au logement, 42 à l'environnement et 52 aux communautés culturelles. La déclaration contre le déménagement du Casino de Montréal portait, en date du 2 février, la signature de 282 groupes communautaires et populaires — dont l'Association québécoise des personnes de petite taille et le centre de ressources périnatales La Merveille...

On voit à l'évidence comment une mobilisation peut se mettre en branle en-dehors de tout appui réel de l'opinion publique.

Rien de cela n'est en soi scandaleux.

Il faut seulement en être conscient. Et ne pas sombrer dans l'angélisme face à cette rue-là.

HARPER À MONTRÉAL



serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Pas intéressés par les 1200 \$

M^{me} Sylvie Boucher, députée de Beauport-Limoilou, Nous écoutons les nouvelles tout à l'heure et nous avons entendu l'appel du premier ministre Harper qui demandait aux Canadiens de faire pression sur leurs députés. C'est ce que nous nous empressons de faire à l'instant : sachez madame qu'en tant que parents de deux fillettes nous ne sommes pas intéressés par l'allocation de 1200 \$ proposée par le Parti conservateur. Nous aurions de loin préféré que votre gouvernement respecte le choix historique du Québec de favoriser le développement du réseau des CPE et l'entente déjà signée. Nous osons espérer que les députés québécois défendront ce point de vue largement partagé dans la province.

Nicolas Lefebvre Legault et Nadia Beaudoin
 Québec

Appétit vorace

Les prix actuels du pétrole démontrent l'appétit vorace des dirigeants des compagnies de pétrole qui reçoivent une partie de leur rémunération en fonction des profits à court terme que font leurs compagnies. Ils sont d'habiles spéculateurs pour qui le profit est le seul objectif.

André Béliveau

Sortir de la dépendance

Le gouvernement devrait créer un fonds d'un milliard annuellement, alloué à la recherche et au développement, pour nous sortir de notre dépendance au pétrole. Les alternatives sont là, ce sont les modèles d'affaires qui ne sont

CYBERPRESSE

Que doit faire le PLC?

Lisez sur Cyberpresse.ca/opinions le texte intégral de Marc Garneau, ancien président de l'Agence spatiale canadienne et ex-candidat libéral défait aux dernières élections fédérales, selon qui les militants québécois du Parti libéral du Canada ont beaucoup de pain sur la planche pour regagner la confiance des Québécois. À une semaine du Conseil général du parti, qui se tiendra à Drummondville le samedi 29 avril, il va sans dire, selon M. Garneau, que les défis sont nombreux pour les militants libéraux du Québec.

Il affirme entre autres : « Beaucoup de Québécois ont quitté nos rangs temporairement, mais très peu ont abandonné les valeurs libérales. Ces valeurs constituent une fondation solide sur laquelle nous devons rebâtir notre parti. Avec beaucoup de travail et une grande ouverture d'esprit, nous ne pouvons que regagner la confiance des Québécois et des Québécoises. Déjà nous pouvons même ressentir le souffle d'un vent de renouveau. »

À lire et à commenter sur : Cyberpresse.ca/opinions



PHOTO ARCHIVES. LA PRESSE

Les prix du pétrole ne semblent pas ralentir nos ardeurs à la pompe...

pas encore au point. Les alternatives deviendront rentables quand il y aura une masse critique de gens qui se débarrasseront de leur voiture à essence. Pourquoi ne pas subventionner les gens qui se convertiraient à l'électricité, à l'hydrogène ou au propane. Tout en réduisant nos émissions de gaz à effet de serre, on montrerait au reste de la planète qu'on peut très bien survivre sans essence.

Réal Melançon

Un constat affligeant

Il nous faut bien le convenir, la situation déplorable des infrastructures de base dans les municipalités constitue une réalité des plus alarmantes. Il suffit de circuler dans les rues des différentes villes au Québec, notamment à Montréal, pour réaliser à quel point le problème est devenu criant. Les municipalités se tournent vers les gouvernements supérieurs afin d'obtenir l'assistance financière nécessaire afin de pallier à cette situation désastreuse qui

s'amplifie d'année en année. La situation est décourageante, mais il me semble toutefois inexorable de voir là un « déficit caché », comme le prétend le maire Gilles Vaillancourt de Laval. À mon avis, il serait impératif de se pencher sur les causes réelles de ce quasi-désastre municipal afin qu'il ne se répète plus. Que s'est-il passé au cours des années passées dans nos municipalités au Québec pour en arriver à un constat aussi affligeant? N'a-t-on pas prévu que les infrastructures vieillissaient et que la négligence à les laisser sombrer dans la décrépitude allait un jour engendrer une situation aussi pénible que nous connaissons aujourd'hui? Les taxes foncières des contribuables ont-elles vraiment été utilisées à bon escient et avec rigueur? Permettez-moi d'en douter. Force nous est de conclure que nos élus municipaux ont carrément manqué de vision et de courage dans le passé, sans doute pour des raisons politiques reliées à des impératifs électoraux.

Armand J. Doré
 Anjou

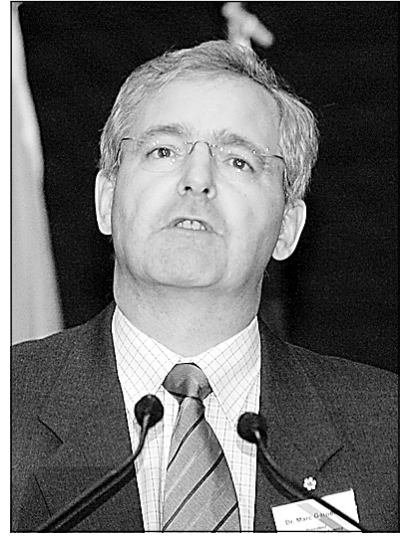


PHOTO ARCHIVES. LA PRESSE

Marc Garneau

La grosse bulle noire



ALAIN DUBUC

COLLABORATION SPÉCIALE

Si nous payons plus cher notre essence depuis quelques jours, ce serait en raison des chicanes entre les États-Unis et l'Iran autour du programme nucléaire iranien, et de l'impact potentiel de ces tensions sur l'offre mondiale de pétrole.

Mais quand on gratte un peu les explications des analystes de tous poils, on voit bien qu'il n'y a aucune rationalité dans cette nouvelle explosion des prix pétroliers, aucune loi du marché, aucune logique économique. La montée du prix du brut s'explique essentiellement par une fièvre spéculative sans contrôle qui est en train de créer une bulle, une grosse bulle noire, qui crèvera tôt ou tard, après avoir fait des dégâts dans nos économies.

L'argument des tensions iraniennes a en effet quelque chose de presque pathétique. La probabilité que les avertissements de la communauté internationale, et que la surenchère verbale entre les États-Unis et l'Iran dégènerent au point de stopper les exportations pétrolières de ce pays est extrêmement ténue. Qui voudra compromettre les exportations pétrolières d'un pays qui compte pour 6 % de la production mondiale ?

Rappelons-nous que d'autres explosions des prix du brut ont été justifiées, de façon tout aussi sentencieuse, par d'autres crises appréhendées qui ne se sont pas matérialisées ou qui, mystérieusement, n'inquiètent plus les « marchés ». Il y a un an, c'était la situation en Irak, que l'on évoquait, ou la crise politique au El Salvador, ou l'ouragan Katrina.

L'autre explication que l'on entend cette semaine est encore plus cocasse, et c'est celle de la capacité de raffinage insuffisante aux États-Unis pour faire face à la demande estivale. Ce problème est peut-être réel, mais il se produit quelque part entre la raffinerie et la station-service, et ne peut, en aucun cas, avoir une quelconque influence sur les prix mondiaux du pétrole.

L'impression qui se dégage, c'est qu'on est en présence d'une mécanique où les relations causales sont inversées. On pousse les prix du brut à la hausse, et on trouve ensuite des raisons pour le justifier, dans un processus qui relève plus du marketing que de l'analyse des marchés.

Parce que rien, dans le monde pétrolier, ne justifie ce qui se passe. Il y a certes une tendance de fond. C'est que l'évolution de l'économie mondiale, avec les besoins des pays émergents, nous mène à une situation où il n'y aura pas assez de pétrole. Nous nous dirigeons vers une situation de crise qui pousse les prix du brut vers le haut, de façon constante et permanente, ce qui permet de freiner la croissance de la demande, de protéger les réserves, et d'élargir le potentiel pétrolier économiquement accessible.

Mais ce contexte n'explique absolument pas les bonds brusques excessifs que nous connaissons, le passage en un mois du prix du brut de 60 \$ à 70 \$US. Il n'y a pas de cartels comme en 1970 pour rationner l'offre, pas de crise concrète, pas de pénuries physiques, pas de jeux naturels de l'offre et de la demande.

Il y a néanmoins un phénomène économique derrière tout cela et une logique de marché. Mais il ne s'agit pas de celle du marché pétrolier, de l'exploration, de la production, du raffinage et de la vente de pétrole. La logique qui s'exprime, c'est plutôt celle des places financières qui canalisent les centaines de milliards de dollars attirés par l'instabilité du monde pétrolier, et qui parient sur une flambée des prix. Et ce sont ces capitaux, volatiles, qui misent sur les hausses, qui amplifient les mouvements et qui sont en train de créer une bulle spéculative. Qui sera suivie d'une baisse, dans quelques semaines ou quelques mois.

Entre-temps, les consommateurs et les entreprises auront payé beaucoup plus cher un produit qui ne valait pas plus cher. Cet argent ne servira pas à l'exploration d'autres sources pétrolières, ni à financer les économies d'énergie ou la diversification des sources d'énergie. Il servira plutôt à enrichir des spéculateurs, des intermédiaires financiers, et une activité économique parasitaire.

La mondialisation comporte des avantages nombreux et significatifs. Mais nous sommes ici en face d'un de ses effets nocifs, la mobilité extrême des capitaux spéculatifs et les ravages qu'ils peuvent provoquer. Une réalité contre laquelle nous sommes assez impuissants. On peut surveiller de près la façon dont les raffineurs fixent leurs prix, mais on ne peut pas grand-chose contre ces milliards qui, partout dans le monde, misent sur une hausse du brut.

Le seul avantage de cette situation, c'est de nous forcer à agir plus vite pour réduire notre dépendance au pétrole, à diversifier nos sources d'énergie, à réduire notre consommation et à investir dans les économies d'énergie.

COURRIEL

Pour joindre Alain Dubuc
adubuc@lapresse.ca

Finie la polarisation!

« Le débat politique a opposé les centraliseurs et les séparatistes dans une guerre que personne ne peut remporter »

STEPHEN HARPER

Nous publions ici un extrait du discours prononcé hier par le premier ministre du Canada devant les membres de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

Dans la nouvelle approche du fédéralisme que je propose, le Québec aura sa place. Et le Bloc aura du mal à faire la sienne. Parce que nous élaborerons, permettez-moi d'être clair à ce sujet, des propositions spécifiques en matière de déséquilibre fiscal au cours de la prochaine année. Et laissez-moi vous dire ce que toutes ces propositions n'incluront pas : elles n'incluront pas d'augmentation des dépenses fédérales dans des domaines de compétence provinciale exclusive.

Notre nouveau gouvernement national respectera la Constitution canadienne. Aucune proposition ne sera présentée au Cabinet fédéral s'il ne respecte pas la division des pouvoirs entre les gouvernements fédéral et provinciaux.

Ce qui m'amène à notre point de vue sur le fédéralisme, le fédéralisme d'ouverture. Une des forces du Canada est son système de gouvernement fédéral. Les fondateurs de notre pays ont eu la clairvoyance d'établir un système fédéral souple afin de permettre la diversité et d'être une source de force et d'innovation.

Le fédéralisme d'ouverture, c'est de tirer parti de l'expérience et de l'expertise que les provinces et les territoires peuvent apporter au dialogue national.

Le fédéralisme d'ouverture, c'est le respect des domaines de compétence provinciale.

Le fédéralisme d'ouverture, c'est d'encadrer le pouvoir fédéral de dépenser, dont les libéraux fédéraux ont abusé, se moquant au passage de tous les Canadiens qui travaillent fort et paient leurs impôts.



PHOTO RYAN REMIORSZ, PCO

Stephen Harper

« Nous sommes prêts à amorcer une nouvelle ère pour aller de l'avant, dans un Canada fort, uni, indépendant et libre et avec un Québec confiant, autonome, solidaire et fier. »

Le fédéralisme d'ouverture, c'est l'établissement de mécanismes formels pour obtenir la rétroaction des provinces pour l'intégrer au développement de la position du

Mauvaise décision

La Commission des droits de la personne serait-elle devenue plus catholique que le pape, ou plutôt, plus musulmane que l'imam?

ANDRÉ SIROIS

Avocat, l'auteur est vice-président du Barreau des organisations internationales, aux Nations unies. Il s'exprime ici à titre personnel.

On s'est beaucoup étonné de la décision de la Commission des droits de la personne du Québec dans l'affaire de certains étudiants musulmans de l'École de technologie supérieure (ÉTS). Et c'est à bon droit.

Dans sa décision, la Commission transforme curieusement une interdiction de discriminer en une obligation d'assurer la pratique religieuse dans une institution d'enseignement public et, pour quoi pas, dans tous les édifices publics. Or, elle n'apporte aucun élément pour fonder ce tour de passe-passe. Elle ne fait qu'affirmer sa confusion. Cela mérite un examen critique sérieux et il est sain que beaucoup interviennent pour aider la Commission dans une démarche aussi importante pour la communauté québécoise.

En obligeant l'ÉTS à assurer à ces étudiants leur pratique religieuse, la Commission crée une double discrimination. Discrimination au détriment des étudiants de tous les autres groupes religieux, qui se présenteront bientôt pour réclamer le même traitement entraînant la babélisation religieuse de l'École. Discrimination aussi à l'égard des étudiants non-croyants et athées de même qu'à l'égard de tous ceux qui croient à la non-confessionnalité du système public d'enseignement, lesquels ne peuvent évidemment réclamer le même traitement. Ces étudiants auraient-ils moins de droit ?

Il s'agit là d'une interprétation abusive et erronée d'une invention déjà bien



PHOTO I. GENEVIEVA, COLLABORATION SPÉCIALE

André Sirois

incertaine, celle de l' « obligation d'accommodement raisonnable ».

À L'ONU

Sur le plan des faits, la Commission québécoise aurait sans doute eu intérêt à examiner la situation existant à la Commission internationale des droits de l'homme et à l'ONU à Genève, et dans les divers organes du système des Nations unies dans son ensemble.

Elle aurait alors appris que, comme j'ai pu le constater en y travaillant, jamais au grand jamais, on ne voit les très nombreux fonctionnaires, représentants et délégués musulmans au Palais des Nations ou au Palais Wilson se laver les pieds dans les lavabos des toilettes ou laisser

Canada dans le cadre des négociations internationales ou avec des organisations qui relèvent de la compétence des provinces.

Le fédéralisme d'ouverture représente une chance de sortir le Québec du piège de la polarisation.

Le fédéralisme d'ouverture, c'est d'inviter le Québec à l'UNESCO.

Il est surtout évident qu'il est temps de tourner la page et d'examiner la question de la présence du Québec à l'UNESCO.

Pour les libéraux, et je cite des candidats à la direction comme Joe Volpe et Michael Ignatieff, la simple pensée de faire jouer un rôle au Québec à l'UNESCO est une menace à l'existence même du Canada. Et pour le Bloc québécois, si le Québec ne peut opposer un veto à la position du Canada à l'UNESCO, il s'agit d'une humiliation.

Ces positions extrêmes tentent de miner ce qui est simplement un arrangement sensé — donner au Québec un rôle plus important et coopératif au sein d'un organisme lorsque ses préoccupations linguistiques et culturelles sont en jeu. C'est l'idée même du fédéralisme d'ouverture — un Québec plus fort dans un Canada meilleur — et c'est ce que le nouveau gouvernement national a l'intention de concrétiser.

Le fédéralisme d'ouverture ne vise pas à créer des « choux-choux » ni à attiser les jalousies. Le temps est venu d'établir de nouvelles relations avec les provinces, des relations ouvertes, honnêtes et respectueuses. (...)

En cours de route, il y aura parfois des désaccords et des déceptions, c'est dans la nature des fédérations. Toutefois, les solutions raisonnables et honorables sont à notre portée.

Le nouveau gouvernement du Canada a une nouvelle philosophie et une nouvelle attitude. Nous sommes prêts à amorcer une nouvelle ère pour aller de l'avant, dans un Canada fort, uni, indépendant et libre et avec un Québec confiant, autonome, solidaire et fier.

Le débat politique au Québec est polarisé depuis près de deux générations.

Il a empoisonné la fédération et opposé les centraliseurs et les séparatistes dans une guerre que personne ne peut remporter, mais que personne n'est prêt à abandonner.

Mais croyez-en ma parole, les Québécoises et les Québécois veulent passer à autre chose. Il en va de même pour votre nouveau gouvernement national.

traîner des tapis de prière dans l'immeuble. Pas de revendication de lieu de prière non plus. (...)

Il en va de même au Secrétariat de l'Organisation des Nations unies à New York. Il n'existe aucun chiffre officiel à ce sujet, mais on peut affirmer qu'une part importante des quelque 7000 employés de l'ONU à New York, de même que de la foule de diplomates et de délégués qui s'y pressent, est constituée de musulmans. Bien entendu, certains ressortissants de pays musulmans ne sont pas musulmans et l'inverse. Cependant, sans hasarder de chiffre, on peut constater que c'est sûrement le groupe religieux dont la présence est la plus sensible et la plus identifiable, particulièrement le vendredi. Or, je n'ai jamais vu personne se laver les pieds dans les lavabos des toilettes et je n'ai jamais vu traîner de tapis de prière. Quant au lieu de prière, le vendredi, l'administration met à la disposition des musulmans une salle de la bibliothèque comme elle fait pour d'autres groupes à l'occasion. Il existe aussi une petite salle de méditation, ouverte à tous, mais je n'y ai jamais vu personne, sauf des groupes de visites guidées.

Pas de discrimination

Depuis plus de dix ans je représente et je conseille des fonctionnaires de l'ONU dans leurs revendications à l'égard de l'administration et jamais je n'ai vu un musulman se plaindre de discrimination de la part de l'ONU en ce qui concerne sa pratique religieuse. Ces quelques confrères oeuvrant dans ce domaine me confirment la même chose. Je n'ai jamais vu de décision du Tribunal administratif à ce sujet non plus. (...)

Est-ce à dire que la Commission internationale des droits de l'homme et l'ONU sont moins sensibles aux droits de l'homme que la Commission des droits de l'homme du Québec ?

Faut-il en conclure que tous les musulmans de diverses origines et de diverses allégeances travaillant à la Commission internationale des droits de l'homme et à l'ONU sont de moins bons musulmans que les quelques étudiants de l'ÉTS ?

Ne serait-ce pas plutôt qu'à force de vouloir plaire à sa clientèle et développer cette clientèle au détriment des droits de la majorité, la Commission des droits de la personne est devenue plus catholique que le pape, ou plutôt, plus musulmane que l'imam. Il est à souhaiter qu'une décision si mal fondée en fait et en droit soit contestée et révisée.

FAITS ET GESTES

VIVRE VIEUX

Une réduction de la quantité de nourriture prise chaque jour augmente la longévité et modère les maladies.

PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE



Cela a été démontré chez des animaux de laboratoire comme le rat ou la souris. Une étude prolongée sur des singes, soumis à un régime très faible en calories, a montré une baisse de moitié du cancer, du diabète et des problèmes cardiaques,

et une augmentation de 25% de la longévité. Une expérience de restriction alimentaire menée aux États-Unis vient de révéler des effets similaires chez des humains.

— François Berger

Source : The New York Times

Rafle contre un gang de trafiquants de marijuana

ANDRÉ CÉDILOT

La police a procédé à la deuxième phase de son enquête sur l'ancien flic Daniel Lapierre en arrêtant, hier, 11 autres membres d'un prolifère gang de trafiquants de marijuana.

L'une des cibles majeures des dernières années au Québec et au Nouveau-Brunswick, ce réseau aurait introduit aux États-Unis plus de 30 000 livres de cannabis depuis trois ans. « À 2300 \$ la livre en moyenne, ça fait beaucoup, beaucoup de millions », a noté le sergent d'état-major Gary Legresley, de la GRC de Bathurst/Edmunston.

En grande partie fabriquée en sol québécois, la marijuana était en-

voyée au Nouveau-Brunswick, où des trafiquants locaux l'acheminaient en catimini aux États-Unis via des petits chemins et des sentiers peu fréquentés longeant la frontière, entre Edmunston et Grand-Sault.

Selon des consignes venues de Montréal, on passait la drogue à coup de 100, 200 et 300 livres, aussi bien à pied qu'en camion, en motoneige ou en tout-terrain. Les trafiquants utilisaient aussi des bateaux pour franchir la rivière Saint-Jean, à cheval sur la frontière du Nouveau-Brunswick et de l'État du Maine.

Une fois aux États-Unis, la marijuana était refilee à des revendeurs américains en général, mais parfois aussi canadiens. Ceux-ci

l'écoulaient dans les grandes villes comme Boston, Philadelphie et New York. Selon le sergent Legresley, le *pot* de meilleure qualité se vend jusqu'à 3400 \$US la livre à New York !

En cours d'enquête, les policiers des deux pays disent avoir mis la main sur 700 000 \$ en argent comptant et confisqué 3000 livres de marijuana. Des recherches se poursuivent en vue de saisir les biens de certains suspects, a indiqué l'officier de la GRC.

Présumé chef du réseau, Daniel Lapierre, 58 ans, de Saint-Sauveur, est actuellement emprisonné aux États-Unis. Il est tombé en même temps que neuf personnes lors d'une première vague d'arrestation survenue à la mi-octobre. Il

a plaidé non coupable. La cause est toujours en cours. Il se serait lancé dans le trafic de cannabis au début des années 90, après avoir été forcé de démissionner de la police de la CUM (Montréal). Riche à craquer, il aurait des intérêts immobiliers jusqu'en République dominicaine.

Des 11 individus épinglés hier, sept sont du Québec. L'un d'eux, Gilles Ferron, 42 ans, de Saint-Calixte, est décrit comme un homme de confiance de Lapierre. À l'instar des autres prévenus, il a comparu hier en Cour provinciale du Nouveau-Brunswick, à Edmunston. Les suspects québécois ont été amenés là-bas à bord de deux avions de la GRC.

EN BREF

Treize ans pour Morin-Cousineau

Pour avoir tué sans préméditation sa conjointe, Martin Morin-Cousineau devra passer 13 ans derrière les barreaux avant de pouvoir demander une libération conditionnelle, a tranché hier à Montréal le juge Claude Champagne. Morin-Cousineau, âgé de 32 ans, avait été déclaré coupable la semaine dernière du meurtre non-prémédité de Kelly-Ann Drummond, 24 ans, survenu en octobre 2004 dans le logement qu'ils occupaient, à Pierrefonds.

Christiane Desjardins

Policier du SPVM réprimandé

Le Comité de déontologie policière a réprimandé hier un agent du Service de police de la Ville de Montréal reconnu coupable d'abus d'autorité. Les faits remontent au 1^{er} février 2004, lorsque l'agent Michel Dallaire a interpellé un homme, Michel Ferland, et l'a placé en état d'arrestation pour conduite avec facultés affaiblies. L'agent du SPVM lui a ensuite énoncé ses droits et lui a menotté les mains derrière le dos. Le 3 mars dernier, le Comité de déontologie policière a estimé que cette mise de menottes constituait un abus d'autorité, et que la conduite de l'agent Dallaire constituait un acte dérogatoire à l'article 6 du Code de déontologie des policiers du Québec. Les sanctions imposées dans de telles circonstances doivent « satisfaire aux critères de dissuasion et d'exemplarité », explique le jugement du commissaire.

Malorie Beauchemin

Anne-Marie Péladeau encore arrêtée

CHRISTIANE DESJARDINS

Arrêtée durant la nuit d'hier et accusée d'avoir enfreint ses conditions, notamment en étant en possession de drogue, Anne-Marie Péladeau a néanmoins obtenu sa mise en liberté, hier, en s'engageant à résider 24 heures sur 24 à la Maison Jean Lapointe, comme l'a exigé la Couronne.

La cadette et héritière déchue de l'empire Péladeau, qui aura 42 ans à la fin du mois, avait l'air un peu confuse, hier, lors de sa comparution devant le juge Claude Millet-

te. Le ministère public l'accuse d'avoir été en possession de stupéfiants ou d'en avoir fait l'usage entre le 17 et 19 avril, ne pas s'être trouvée à sa résidence le 20 avril alors qu'elle y était tenue, ainsi que d'avoir changé d'adresse sans avoir eu l'autorisation de la cour. Ces conditions lui avaient été imposées après son arrestation musclée au terme d'une poursuite policière dans les rues de Montréal, le 12 octobre dernier, opération qui avait été filmée du haut des airs par l'hélicoptère de TVA. Mme Péladeau et son complice avaient

alors été accusés de vol, complot, et voies de fait sur policiers.

À l'époque, pour recouvrer la liberté, Anne-Marie Péladeau avait dû se soumettre à une thérapie fermée à la Maison Jean Lapointe, thérapie qu'elle a menée à bien. De son propre aveu, l'héritière déchue de l'empire Péladeau est aux prises avec la drogue depuis son adolescence, et s'est soumise à une trentaine de thérapies dans sa vie.

Hier, le procureur de la Couronne Pierre Poulin a précisé que si Anne-Marie Péladeau était expulsée de la maison de thérapie, elle de-

vrait immédiatement se constituer prisonnière. Hier, l'avocate de l'accusée, Me Nicole Giguère, s'est faite avare de commentaires sur cette nouvelle arrestation, en disant que la preuve qu'on lui avait remise était volumineuse et qu'elle n'en avait pas encore pris connaissance.

Quoi qu'il en soit, Péladeau doit retourner devant le tribunal le 15 mai pour la suite du processus judiciaire au sujet de ses bris de conditions. Son procès pour les événements du 12 octobre doit se tenir en novembre prochain.

Il n'est pas retourné au Rwanda. **POURQUOI?**

Une enquête révèle un pan caché du génocide et de la vie de Corneille.

CE SOIR 21 H
ZONE LIBRE ENQUÊTES
LE MYSTÈRE CORNEILLE

RADIO-CANADA
INFORMATION

WWW.RADIO-CANADA.CA/ZONELIBRE

JOURNALISTE : RAYMOND SAINT-PIERRE • RÉALISATRICE : JOHANNE BONNEAU